# Compte rendu de la neuvième réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Bujumbura - République du Burundi 25 – 27 mai 2011

Canada

Avec le soutien du Gouvernement du Canada

*1. INTRODUCTION* *3*

**1.1. Contexte 4**
**1.2. Objectifs du 9ème CCR et résultats attendus 5**
**1.3. Participants 5**
**1.4. Approche et déroulement des travaux 6**

*2. Cérémonie d'ouverture* *6*

**2.1. Mot du Facilitateur du PFBC, M. Gaston Grenier 6**
**2.2. Allocution du Haut-commissaire du Canada 7**
**2.4. Discours d'ouverture du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi 8**

*3. Présentations en session plénière - Échanges et recommandations* *9*

**3.1. Session 1 Etat de mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation du PFBC de septembre 2010 et mai 2011 10**
**3.2. Session 2 Vers une synergie active au sein des GT COMIFAC et au sein de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence 15**
**3.3. Session 3 Résultats émergents et novateurs des partenaires en appui à la mise en œuvre des axes du plan de convergence et la feuille de route de la Facilitation: de septembre 2010 et mai 2011 18**
**3.4. Session 4 Durabilité des contributions et reformes des institutions en Afrique centrale 20**
**3.5. Session 5 COMIFAC - Partenariat inter État de type I: Entre engagement politique et effectivité ? 22**

*4. Groupe de travail et recommandations* *23*

**4.1. Déroulement 23**
**4.2. Restitution 24**
**4.3. Conclusions et Recommandations des travaux en groupes 24**

**Annexe 1 : Liste des participants au Comité Consultatif Régional, Bujumbura 25 au 27 mai 2011 30**

# 1. INTRODUCTION

La neuvième réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est tenue du 26 au 27 mai 2011 à Bujumbura (Burundi) sous la présidence de M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC et en présence effective de plusieurs partenaires. A la cérémonie officielle d'ouverture le 26 mai,on a eu beaucoup d'interventions pertinentes : celle de Son Excellence Jean Marie Nibirantije, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU), de M. Roger Tchoungui, Secrétaire Général adjoint de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de M. Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de M. Richard Le Bars, Représentant du Haut-commissaire du Canada au Burundi avec Résidence à Nairobi. Cette réunion a été organisée par la Facilitation du PFBC avec l'appui financier du Gouvernement du Canada et des contributions techniques et financières du Gouvernement du Burundi.

Les travaux de Bujumbura ont bénéficié de l'appui très apprécié de Mme Macumi Antoinette Directrice Générale des Forêts et de l'Environnement du Burundi et point focal lutte contre la désertification ),de Mme Rénilde Ndayishimiye, Directrice Générale de l'Institut Géographique du Burundi et point focal climat des pays Ex Facilitateurs du PFBC, représenté par M. Cyril Loisel (France), Mme Ellen Shaw (USA), Dr Hans Schipulle (Allemagne), et de M. Jean Marie Noiraud (consultant). Marquant la toute première réunion statutaire organisée par la Facilitation canadienne du PFBC, cette réunion s'est penchée, entre autres, sur l'état d'avancement de la feuille de route de la Facilitation adoptée en septembre 2010 à Kinshasa et sur les contributions novatrices des partenaires à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC. Elle a favorisé une réflexion stratégique sur la COMIFAC, le PFBC, les Groupes de travail COMIFAC et la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique (CEFDHAC) face aux nouveaux défis et opportunités dans un environnement socio-économique en pleine évolution. Cette réunion a également permis de faire le point sur les préparatifs du sommet des trois Bassins forestiers tropicaux à Brazzaville du 30 mai et 3 juin 2011.

Le présent document rappelle les objectifs de la 9ème réunion du CCR, ses principaux résultats attendus, les participants, avant de rendre compte de son déroulement, de ses principales conclusions et recommandations. Son agenda définitif est donné en annexe 2 du présent compte rendu (ou Télécharger le programme détaillé du CCR 2011 (796.0 KB), La liste de présences en annexe 1 (ou Liste des participants provisoire du Comité Consultatif Régional PFBC (462.8 KB), les allocutions de la cérémonie d'ouverture, les présentations et rapports des groupes de travail, bref, la documentation intégrale et les conclusions des réunions sont également données sur le site web du PFBC (Documentation du 9ème Comité Consultatif Régional (CCR) – PFBC).

**Le 25 mai 2011, en marge de cette réunion du CCR de Bujumbura, la Facilitation du PFBC a organisé un atelier thématique sous le thème central « Engagement des partenaires dans la mise en œuvre des recommandations de Nagoya et de Cancun ».** L'occasion a été donnée aux participants à cet atelier d'échanger premièrement sur les recommandations de Nagoya et Cancun, deuxièmement de dégager les leçons apprises des initiatives en cours ; et troisièmement de réfléchir sur le renforcement de la coordination dans le développement des initiatives émergentes. En effet, lors

du CCR à Brazzaville (30 et 31 mars 2008), il avait été admis que des ateliers thématiques puissent être traités en marge des CCR, afin de permettre aux partenaires du PFBC d'approfondir la réflexion sur certains problèmes auxquels ils sont confrontés, en matière de développement durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Les travaux de cet atelier se sont déroulés toute la journée du 25 mai 2011. Ils étaient modérés par Cléto Ndikumagenge de la Facilitation du PFBC et les différentes sessions facilitées par Dr Denis Sonwa du Centre International de Recherche sur les Forêts (CIFOR) ; M. Léonard Usongo de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN); Mme Ndayishimye Renilde Point focal Climat Burundi, Dr Chimere Diaw du Secrétariat du Réseau Africain des Forêts Modèles (SRAFM). Les grandes conclusions de ces travaux et la Documentation de cette Journée REDD/Nagoya du Bassin du Congo sont disponibles sous le lien du site web du PFBC ci-après : Grandes conclusions Journée REDD/Nagoya (463.4 KB) - Documentation de la Journée REDD/Nagoya du Bassin du Congo (Bujumbura, 25 mai 2011)

## 1.1. Contexte

**Le Comité Consultatif Régional du PFBC a été mis en place en 2005 à Brazzaville par les membres du PFBC. Il se retrouve périodiquement pour faciliter la coordination et l'harmonisation des appuis des membres du PFBC. L'accent est mis sur un dialogue ouvert qui permet d'approfondir des thématiques pouvant faciliter** la mise en œuvre harmonieuse du plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement. Il assure une meilleure communication entre les membres du PFBC, permet d'effectuer un suivi régulier des activités réalisées au sein du PFBC. Les conclusions tirées à la fin des débats, échanges et présentations viennent soutenir le membre facilitateur du PFBC dans son rôle de pilote et d'animateur des activités du partenariat.

Depuis sa mise en place en 2005, ce Comité s'est déjà réuni huit fois avec l'objectif ultime de permettre aux partenaires de faire le point sur leurs activités dans la sous-région et de faciliter une communication directe afin de garantir un maximum d'efficacité dans l'appui conjoint apporté par les membres du Partenariat au Plan de Convergence de la COMIFAC. A titre de rappel, cette 9ème édition du CCR du PFBC fait suite à la 8ème tenue en septembre 2010 à Kinshasa, RDC (relire le rapport de Kinshasa : **Rapport complet du 8ème CCR** ).

Le PFBC a été lancé lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) à Johannesburg en 2002, sous l'initiative des États-Unis et de l'Afrique du Sud, comme partenariat non-contraignant enregistré auprès de la Commission pour le Développement Durable des Nations Unies. Il répond à la déclaration de Yaoundé (1999), affirmant la volonté des Chefs d'État des pays d'Afrique centrale de s'engager dans les politiques et actions de conservation et de gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Regroupant aujourd'hui plus de 60 membres, les dix pays d'Afrique centrale, des organisations intergouvernementales, des organisations non-gouvernementales, des institutions scientifiques, et des membres du secteur privé, il vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo et à terme réduire la pauvreté dans les pays d'Afrique centrale. Son mandat est un appui à la COMIFAC, organisation spécialisée de la CEEAC,

chargée de l'orientation et de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales dans les pays d'Afrique centrale. Le premier rôle de la Facilitation du PFBC, appuyée par le Canada pour la période 2010-2012, est de renforcer l'harmonisation et la coordination des activités des membres du PFBC en appui à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC.

### 1.2. Objectifs du 9ème CCR et résultats attendus

L'objectif global était des différents fora était de contribuer à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

De manière spécifique, la 9ème réunion du CCR visait :

a. Rendre compte de l'état d'avancement de la feuille de route 2010 -2012 de la Facilitation ;
b. Informer les partenaires sur les contributions novatrices à la mise en œuvre du Plan de convergence ;
c. Favoriser une réflexion sur la stratégie institutionnelle de la COMIFAC face aux nouveaux défis et opportunités ;
d. Informer et échanger sur les actions des partenaires dans le sillage des décisions de Cancun et de Nagoya.

**Les principaux résultats attendus des assises de Bujumbura étaient centrés sur six points :**

a. Les partenaires sont informés sur l'état de la mise en œuvre de la feuille de route et leurs avis et orientations sont pris en compte par la facilitation ;
b. Les stratégies pour une plus forte implication des partenaires dans la mise en œuvre du Plan de convergence sont identifiées ;
c. Les recommandations de Nagoya et de Cancun sont partagées et capitalisées ;
d. Les fonds, les instruments existants et potentiels sont inventoriés ;
e. Les leçons apprises sur la mise en œuvre de ces fonds et la coordination des initiatives sont partagées et capitalisées ;
f. Une réflexion sur la réforme des organes sous-régionaux d'appui aux écosystèmes forestiers du Bassin du Congo est engagée.

### 1.3. Participants

Une centaine de participants représentant les partenaires du PFBC et les personnes ressources ont participé à cette réunion ordinaire du PFBC à savoir :

- Les représentants des pays de l'espace COMIFAC et du Secrétariat exécutif de la COMIFAC ;
- Les Représentants des institutions partenaires de la COMIFAC (CEFDHAC, RAPAC, , OCFSA) ;
- Les Représentants des pays du « Nord » membres du PFBC : Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Norvège ;

- Les représentants des organisations , programmes et institutions internationales (CEEAC, FNUF, Banque Mondiale, BDEAC, FAO, SRAFM, UICN, CIFOR, FSC, OFAC, OSFAC USAID/CARPE) ;
- Les Représentant des Groupes de Recherches : CIRAD, ICRAF, CIFOR ;
- Les Représentants du secteur privé.

Pour une liste exhaustive, bien vouloir consulter l'annexe 4 : Liste des participants provisoire du Comité Consultatif Régional PFBC (462.8 KB)

### 1.4. Approche et déroulement des travaux

En appui au Facilitateur du PFBC, M. Gaston Grenier, les sessions ont été facilitées par les ex Facilitateurs du PFBC : M. Cyril Loisel (France), Mme Ellen Shaw (USA), Dr Hans Schipulle (Allemagne), Mme Macumi Antoinette (Directrice General des forêts et de l'environnement du Burundi) et le consultant Jean Marie Noiraud. Le 9ème CCR du PFBC était articulée autour de six points :

1. La cérémonie d'ouverture ;
2. Une succession des présentations en 5 sessions plénières, suivies d'échanges ;
3. Les travaux en groupes ;
4. La Restitution des résultats des travaux en groupes ;
5. L'adoption des conclusions et recommandations ; et
6. La visite de terrain.

Les travaux se sont globalement déroulés comme prévu dans le programme joint en annexe de ce document : Télécharger le programme détaillé du CCR 2011 (796.0 kB).

## 2. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions: le mot de M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC; l'allocution de M. Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC; le mot de M. Richard Le Bars, Représentant du Haut Commissaire du Canada au Burundi, l'allocution de M. Roger Tchoungui, Secrétaire Général adjoint de la CEEAC ; et le discours d'ouverture de son Son Excellence Jean Marie Nibirantije, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) du Burundi.

### 2.1. Mot du Facilitateur du PFBC, M. Gaston Grenier

**Dans son allocution introductive, M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC au nom du PFBC** a salué la présence à cette réunion des personnalités qui, par leur présence ont contribué à renforcer le rôle essentiel dans la sous-région du PFBC en appui à la COMIFAC. M. Grenier par la suite a tenu à transmettre les salutations de Mme l'Honorable, Prof. Wangari Maathai, Ambassadrice Honoraire pour les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo, Prix Nobel de la Paix et Co-présidente du Fonds

pour les Forêts du Bassin du Congo FFBC qui s'est excusée de ne pouvoir pu se joindre à cette rencontre. Avant de terminer, M. Grenier a rappelé aux participants les deux ateliers importants qu'il venait de conclure en marge du CCR, lesquels relèvent des engagements importants des acteurs du Bassin du Congo envers la durabilité des écosystèmes forestiers. Le premier atelier sous l'égide du Fonds des forêts du bassin du Congo (FFBC) en collaboration avec la COMIFAC sur la finalisation d'un projet régional sur les mesures, notification et vérification (MNV) des émissions et éliminations forestières, des stocks de carbone forestier et des changements du stock de carbone forestier et de la superficie forestière. Le deuxième organisé par la Facilitation du PFBC portait sur le suivi des décisions des Conférences des parties sur la biodiversité biologique à Nagoya et sur la lutte pour le changement climatique à Cancun (lire le discours complet : Mot du Facilitateur du PFBC, M. Gaston Grenier (195.3 kB)).

### 2.2. Allocution du Haut-commissaire du Canada

**Monsieur Richard Le Bars, Représentant le Haut-commissaire du Canada au Burundi a avant de débuter son allocution**, saisi l'opportunité de cette réunion pour adresser sa gratitude envers Son Excellence le Ministre Nibirantije et le Gouvernement du Burundi pour les efforts déployés afin d'assurer la réussite des assises de Bujumbura. Il a relevé la valeur ajoutée du Bassin du Congo comme clé pour une contribution directe à la réduction de la pauvreté, la préservation de la biodiversité mondiale et la réduction des conflits transfrontaliers. Fort de cette importance, M. Le Bars a plaidé pour que les forêts du Bassin du Congo retiennent toute l'attention et la responsabilité partagée de toutes les parties prenantes. Après un bref rappel de l'histoire du PFBC créé en 2002, il s'est ensuite attardé sur les acquis du partenariat qui reste dynamique avec aujourd'hui 60 membres, et reste un des partenariats de type II innovant au monde. Par ailleurs, parlant des contributions du Canada dans le Bassin du Congo, M. Le Bars s'est félicité de l'appui du Canada au renforcement institutionnel de plusieurs organisations sous-régionales africaines, dont la COMIFAC très prochainement.

Par la suite, M. Le Bars, à évoqué le besoin d'institutions régionales fortes, crédibles, et légitimes, dont les pays s'approprient et qui viendront remplir le mandat qui est attendu d'eux. A cet effet: « Le succès de la COMIFAC passe par les efforts de ses pays membres à s'engager à la maintenir financièrement indépendante » a-t-il renchéri. Ainsi, a-t-il mentionné être réjoui de l'engagement pris lors de la Session extraordinaire du Conseil des ministres de la COMIFAC du 18 mai 2011, à verser des sommes relativement importantes dans les prochains jours afin d'insuffler un peu de vie à la COMIFAC.

M. Richard Le Bars a également souligné dans son allocution, l'appui du Canada dans la création d'un réseau de Forêts Modèles dans le Bassin du Congo, lequel processus en développement est déjà bien enclenché, avec des sites établis au Cameroun et d'autres en développement en RDC. Il a informé les participants du rôle du Groupe de Travail international, initié par l'Union Européenne, et du groupe de travail ad hoc créé par l'OCDE dans la Région des Grand Lacs qui visent tous deux à résoudre les problèmes reliés à l'exploitation illégale des ressources naturelles. À cet égard, le Canada en tant que co-président des Envoyés spéciaux et des Amis de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lac (CIRGL) depuis 2003, appuie fortement l'engagement des Chefs d' État des pays de la CIRGL et leur plan d'action signé lors du Sommet de Lusaka en 2010 où ils ont engagé leurs gouvernements à lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles par l'adoption de

six outils. Avant de passer la parole à M. le S.G de la CEEAC, M. Richard Le Bars a souligné les efforts du Burundi dans la préparation de schémas provinciaux d'aménagement du territoire et le rôle essentiel de la COMIFAC dans l'appui au développement d'une réelle concertation pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de ce pays (lire le discours complet : Allocution du Représentant du Haut Commissaire du Canada (385.9 kB)).

### 2.3. Allocution du SG de la CEEAC, M. Roger Tchoungui

M. Roger Tchoungui, Secrétaire Général de la CEEAC, prenant la parole a remercié au nom du Secrétaire Général de la CEEAC, le Général Louis Sylvain Goma, les Facilitateurs du PFBC pour l'intérêt manifesté à l'égard de son institution. Il a également souligné à l'adresse des partenaires du PFBC que : « votre disponibilité, vos efforts, vos sacrifices (s'agissant de l'argent des contribuables de vos pays), sont pour nous, un stimulant, voire une source d'inspiration ». Au sujet de la COMIFAC en tant qu'organisme spécialisé de la CEEAC, M. Tchoungui a fait un bref rappel des appuis multiformes dont bénéficie la COMIFAC de la part de son institution notamment : les subventions annuelles, financement à la participation des rencontres, la prise en charge des activités spécifiques (FIPAC, ateliers…).

Montrant la nécessité des Contributions Communautaires d'intégration, il a apprécié les démarches d'appui du PFBC auprès des autorités des Etats membres et a relevé l'engagement de la CEEAC en faveur du mécanisme de financement autonome afin qu'il soit opérationnel dans tous les Etats membres. « 50 ans après l'indépendance, c'est une question de dignité que la volonté de nos Chefs d'Etat passe du principe à la réalité, eux qui ont déclaré la CCI, préalable stratégique au développement de l'Afrique, a-t-il déclaré à titre de conclusion de son allocution (lire le discours complet : Allocution du SGA de la CEEAC, M. Roger Tchoungui (277.2 kB)).

### 2.4. Discours d'ouverture du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi

Dans son discours d'ouverture du 9ème CCR du PFBC, Son Excellence Jean Marie Nibirantije (MEEATU) s'est réjoui de ce que son pays, le Burundi, ait été choisi pour la tenue de ces assises. Il a par la suite souhaité une chaleureuse bienvenue et un bon séjour en terre burundaise à tous les participants avant de revenir sur les objectifs de la réunion. Mettant en exergue la problématique forestière qui se traduit en termes de déséquilibre entre les besoins de la population et le stock de ressources en bois. Le Ministre a informé les participants de ce que le Burundi s'engage à participer au niveau régional et international dans la recherche de solutions liées aux changements climatiques et à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation dont les effets se font sentir déjà au niveau de son pays. Dans des efforts de lutte contre les phénomènes de déforestation et de dégradation des ressources forestières, le Ministre Burundais a sollicité l'appui des partenaires présents, pour réaliser ses projets liés notamment au

développement des technologies appropriées en matière d'énergies renouvelables, afin de réduire l'utilisation du bois comme source principale d'énergie des ménages, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'adaptation aux changements climatiques.

Abordant les questions liées à la COMIFAC (espace de dialogue et de concertation), sa vision, les coordinations nationales et l'opérationnalisation du POPC (Plan d'opérationnalisation du Plan de convergence (POPC), et sans toutefois être exhaustif, le Ministre est revenu sur les acquis de la COMIFAC et du POPC favorable à la convergence recherchée par les Etats membres. A cet effet, il a plaidé pour que le Secrétariat exécutif de la COMIFAC travaille à améliorer les capacités des Coordinations nationales afin de faciliter sensiblement leur travail dans le cadre de l'appropriation et internalisation du plan de convergence par les pays. En dépit des progrès enregistrés par la COMIFAC, le Ministre a activé la sonnette d'alarme en soulignant les difficultés profondes qui entravent le fonctionnent et entament la crédibilité de la COMIFAC auprès des partenaires, ceci étant principalement dû aux non paiements des cotisations dues et aux retards dans la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC. Il en a ainsi appelé les Etats d'Afrique Centrale afin que des moyens financiers accrus soient apportés pour la mise en œuvre du plan de convergence. Sur ce point, pour terminer, S.E. Nibirantije a souhaité un bon forum et des résultats à la mesure des attentes avant de déclarer ouverts les travaux du 9ème CCR du PFBC (lire le discours complet : Allocution du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi (262.2 kB)).

## 3. Présentations en session plénière - Échanges et recommandations

Plusieurs présentations organisées autour de 5 sessions ont été faites en plénière. Suite aux présentations de chaque session, les participants ont échangé sur des questions nécessitant des éclaircissements ou une réflexion plus approfondie et des réponses afférentes. Ainsi, les présentations sur les thématiques suivantes, faisant office de titre de sessions ont été faites :

- Etat de mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation du PFBC de septembre 2010 et mai 2011 y compris la situation de la mise en place du mécanisme de financement autonome ;
- Vers une synergie active au sein des Groupes de Travail (GT) COMIFAC et au sein de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence ;
- Résultats émergents et novateurs des partenaires en appui à la mise en œuvre des axes du plan de convergence et la feuille de route de la Facilitation: de septembre 2010 et mai 2011 ;
- Durabilité des contributions et reformes des institutions en Afrique centrale
- COMIFAC - Partenariat inter État de type I: Entre engagement politique et effectivité ?

A l'issue des présentations et échanges lors des sessions en plénières, un panel des facilitateurs, représentant les pays ex Facilitateurs du PFBC et le SE COMIFAC a été aménagé. Sous la modération de M. Gaston Grenier, les facilitateurs des sessions ont lu tour à tour les résultats des sessions formulés en termes de nouvelles orientations et/ou résumés et conclusions, organisés dans ce document à l'intérieur de chaque session.

## 3.1. Session 1 Etat de mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation du PFBC de septembre 2010 et mai 2011

***Facilitation : Mme Macumi Antoinette (Directrice General des forêts et de l'environnement du Burundi) - Remplaçant le SE COMIFAC***

### 3.1.1. Déroulement de la session 1

Cette session a fait l'objet de deux présentations, la première sur le « rapport de la Facilitation du PFBC - Mise en place de la feuille de route » par M. **Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC** et la deuxième sur les **«** Démarches auprès de hautes instances en faveur du mécanisme autonome de financement de la COMIFAC » par M. **Cléto Ndikumagenge, Facilitateur Délégué du PFBC.** A la suite de ces exposés, les participants ont unanimement apprécié les rapports encourageants des orateurs et félicité l'équipe de la Facilitation d'avoir été de plus en plus proche de ses partenaires dans la mise en ouvre de sa feuille de route.

Néanmoins quelques questions pertinentes méritant d'être discutées ont constitué la phase d'échanges, de contributions, commentaires et de discussions aménagée à cet effet dans le programme. Pendant une bonne vingtaine de minutes les participants ont surtout échangé sur les thématiques suivantes : **Plate Forme d'appui des partenaires de la COMIFAC (PACOMIFAC), les coordinations nationales COMIFAC, valeur ajoutée de la COMIFAC dans les pays membres, le mécanisme de financement autonome, la CEFDHAC et la relation CEEAC et COMIFAC.**

Dans le cadre du dialogue des politiques, un participant a montré combien il est fort intéressant de développer et de s'appesantir sur des plaidoyers bien articulés et structurés afin de renverser les tendances, les situations et obtenir des résultats palpables pour le financement durable de la COMIFAC. En effet, suite à un plaidoyer bien conçu et de haut niveau, il a souligné (à titre d'illustration) qu'après plusieurs réunions impliquant le Ministre des finances de son pays de résidence ; ce Ministre a été éclairé sur l'importance du MFA et est devenu un des défenseurs engagé et porte-parole du MFA, auprès de ses collègues des finances dans la sous région. Alors que ce dernier trouvait que ce soit de la responsabilité des bailleurs de financer la COMIFAC. Enchainant au sujet de la CEFDHAC, il a fait remarquer que ce soit tout de même incroyable de constater que la CEFDHAC, première institution créée avant la COMIFAC dépende entièrement des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de sa feuille de route. La COMIFAC devrait revoir comment appuyer la CEFDHAC qui est son bras technique vu que tout appui de la CEFDHAC au cours de ces derniers temps provient de l'assistance des partenaires au développement.

Le Représentant du Gouvernement canadien aux assises de Bujumbura a remercié les exposants de la qualité de leur présentation et voulait savoir ce qu'est exactement le **PACOMIFAC**. Intervenant par la suite le Représentant du Gouvernement allemand, a de même félicité les exposants avant de revenir sur l'historique du Bureau Franco allemand d'appui à la COMIFAC (BFA) qui a évolué aujourd'hui en PAC. Il a appelé tous les autres partenaires à intégrer ce bureau tout en soulignant que le BFA n'est pas une structure à l'intérieur de la COMIFAC, mais d'appui à la COMIFAC. Cette démarche est contraire à l'approche de plus en plus utilisée aujourd'hui par les partenaires de placer

des conseillers techniques à l'intérieur de la COMIFAC. Le Représentant du Gouvernement français a éclairé les participants sur la nature des deux conseillers techniques déployés à l'intérieur de la COMIFAC par la France: l'un chargé de l'appui institutionnel et organisationnel de la COMIFAC et l'autre en appui à la gouvernance forestière dans le cadre des APV FLEGT. Il a informé les participants de ce que son pays réfléchit sur sa prochaine phase et leur rôle dans le BFA. La Représentante du Gouvernement des États-Unis s'est dite très encouragée à suivre les résultats de la Facilitation. Elle a rappelé que ce sont les Etats qui ont crée la COMIFAC et par conséquent doivent montrer leur engagement envers cette institution. Ainsi les appels demandant aux bailleurs de payer pour le fonctionnement de la COMIFAC ne sont pas justifiés. Selon elle la question est de savoir « Qu'est ce qu'il faut faire pour améliorer les contributions des pays et leurs engagements envers la COMIFAC ». Revenant sur la PAC, le Représentant allemand a souligné parlant du BFA qu'il faut toujours éviter de mettre les assistants techniques à l'intérieur du SE COMIFAC. En effet, les deux personnes dont le Représentant français parle sont à l'intérieur de la COMIFAC, de même que les assistants techniques du PACEBCO. Il est très favorable à ce que les conseillers ou assistants techniques soient à l'extérieur de la COMIFAC et non à l'intérieur. Il a souhaité que le Bureau Franco-allemand soit renforcé dans l'objectif d'avoir les mêmes visions sur les missions de la COMIFAC.

**Des discussions une question est restée en suspens, celle relative à la recherche du renforcement de la fonctionnalité de la COMIFAC: faudrait-il un bureau d'appui (externe) au SE COMIFAC ou une injection des experts (interne) au SE COMIFAC?**

Suite à ces questionnements, les exposants en accord avec le coordonnateur du projet GIZ d'appui à la COMIFAC ont apporté des précisions d'une part sur les réunions du Comité de Coordination de la COMIFAC, impliquant tous les membres du Secrétariat Exécutif, qui se réunirait une fois par mois et d'autre part la plate forme d'appui à la COMIFAC comme plateforme des partenaires. De son point de vue, la coordination de la COMIFAC est conduite par la COMIFAC elle-même. Tandis que, la plate forme d'appui à la COMIFAC est une structure légère de concertation entre les partenaires. Ce n'est pas une instance de coordination de la COMIFAC, mais des partenaires qui apportent un appui institutionnel à la COMIFAC. Ainsi, le PAC n'est pas un « organisme » très structuré, mais juste la volonté des partenaires de se rencontrer, se concerter, se parler dans le but d'éviter des doublons. Par ailleurs, les orateurs ont réitéré que la Facilitation est très respectueuse de la volonté des partenaires et de leurs positions surtout quand elle contribue à éviter des confrontations et favorise les synergies. C'est pourquoi, la Facilitation fonde beaucoup d'espoir dans les initiatives prise par les partenaires à se rencontrer et à se concerter comme au **PACOMIFAC**. « Nous avons juste tenté d'animer et d'encourager de telles initiatives » s'est félicité M. Gaston Grenier. Néanmoins**, il a tenu tout de même à signaler qu'il y a des comportements des partenaires qui sont encore bien loin des déclarations des Paris et plus loin encore de celle d'Accra.** Concernant la proposition de poursuivre le BFA, les exposants se sont dits favorable à soutenir cette idée et appel du Représentant de l'Allemagne dont l'objectif est de renforcer l'harmonisation des interventions des partenaires.

**En conclusion au sujet de la plate forme d'appui à la COMIFAC, les participants se sont félicités de sa mise place et le fonctionnement de la PACOMIFAC.**

A la question d'un participant de savoir quel est le rôle de la Facilitation du PFBC dans le renforcement des coordinations nationales COMIFAC, le Facilitateur du PFBC a précisé que s'il s'agit d'un appui logistique par la Facilitation « sa réponse est zéro ». Il a rappelé que la Facilitation du PFBC a publié un document sur les trois instances complémentaires que sont la COMIFAC, le PFBC et la Facilitation. La Facilitation n'est pas un bailleur de fond. Toutefois, l'équipe de la Facilitation a apporté une contribution substantive en faisant des plaidoyers auprès des partenaires en faveur de

cet appui aux coordinations nationales. « Nous avons fait le plaidoyer au SE COMIFAC pour un appui direct aux coordinations nationales - en effet, sans les coordinations nationales la COMIFAC ne peut être effective. » a t-il souligné. Au-delà de ces éclaircissements, les participants ont demandé à la Facilitation du PFBC à faire des efforts, à rechercher des financements pour soutenir les coordinations nationales.

A titre d'information, le Facilitateur Délégué du PFBC clôturant la première phase des échanges et discussions a informé les participants de ce que La GIZ Kinshasa et l'ACDI travaillent en synergie pour appuyer la présidence de la COMIFAC. Il a souligné qu'en fin de compte une nécessité de rendre plus opérationnel les coordinations nationales de la COMIFAC est urgente car elles forment l'unité de base de la COMIFAC. Il y a un besoin d'alignement et le parrainage de ces coordinations par les partenaires. Au sujet du MFA un appel a été lancé afin que le SE COMIFAC se lance dans la rechercher des financements auprès des pays.

**La deuxième série d'échanges et de discussions s'est plus centrée sur les relations entre la COMIFAC et la CEEAC.**

Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC a souligné que son Institution et la COMIFAC doivent travailler en synergie. La COMIFAC en tant qu'institution spécialisée de la CEEAC reste le bras technique de la CEEAC bien que sur le plan juridique rien ne soit encore bien clarifié a-t-il poursuivi. En réaction, le Représentant de l'Allemagne s'est dit préoccupé de cette idée de vouloir définir la COMIFAC comme bras technique de la CEEAC. Il y voit en cela un problème. D'après le traité l'instituant, la COMIFAC est un organisme autonome avec ses propres mécanismes de financement. Il ne pense pas que ce soit une bonne idée de coupler la CCI de la COMIFAC avec celle de la CEEAC. Définir la COMIFAC comme bras ou organisme technique est limité, elle est un organisme politique a-t-il conclu soulignant : « si nous abandonnons cette position nous aurons des difficultés ».Réagissant à ce sujet, la Représentante des USA a relevé à son tour qu'il est nécessaire que les partenaires s'investissent aux côtés de la COMIFAC. Rappelant qu'au niveau de la CEEAC, la CCI ne marche pas, encourageant les partenaires à continuer à travailler à ce que le MFA de la COMIFAC soit mis en œuvre.

Revenant à nouveau sur la relation CEEAC et COMIFAC, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC a apporté la précision pour que l'affiliation de la COMIFAC à la CEAAC ne soit pas contestable. Une fois qu'on parle d'institution spécialisée, il faut y donner un contenu. A travers le programme PACECBO, il a annoncé qu'une étude est en train d'être menée pour étudier les relations entre la CEEAC et la COMIFAC. La CEEAC ne remet pas en cause l'autonomie de la COMIFAC. Ainsi, il conseille que « l'on ne voit pas de problème là ou il n'y en a pas. La CEEAC et la COMIFAC travaillent en collaboration. Le consultant qui a été commis pour cette étude donnera ses conclusions. Il appelle pour un travail conjoint et en synergie entre les deux institutions. Le bien fondé de l'affiliation de la COMIFAC à la CEEAC est un tremplin pour profiter des fonds supplémentaires de la CEEAC». Concluant son propos, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC a souligné que d'après ces consultations auprès des Chefs d'Etats, et des ministres, il n y aura pas deux MFAs, mais un seul mécanisme pour les deux institutions.. Le seul problème auquel il faut faire face a-t-il relevé est la non mise en œuvre de ce mécanisme par les Etats. « Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux institutions car elles travaillent main dans la main et doivent joindre leurs efforts».

Le Représentant de l'UICN est revenu sur la question du PFBC/ COMIFAC et surtout sur le comportement de certains partenaires. A titre de rappel, il a souligné qu'à Kinshasa, il avait été demandé une évaluation du PFBC (et pas seulement de sa Facilitation comme maintenant) et souhaitait savoir l'état des lieux. En effet, il s'agissait là de la nécessité d'une évaluation participative

des Facilitations pour ressortir les impacts ou la valeur ajoutée desdites facilitations.. Au sujet de la COMIFAC, il a demandé qu'il faille redéfinir le type d'assistance qu'on veut pour la COMIFAC. Il a regretté qu'il y ait des assistants/conseillers techniques au SE COMIFAC qui n'ont aucune maitrise du mandat de la COMIFAC. On a besoin d'une COMIFAC proactive dans la clarification de ces besoins de renforcement des capacités. Qu'est-ce que nous voulons de la COMIFAC ? A-t-il demandé. Concernant la relation entre la CEEAC et la COMIFAC, Il a plaidé pour que le PFBC travaille à mieux valoriser les deux institutions et à mettre en exergue les avantages comparatives des deux instituions. Enfin, après avoir souligné le besoin urgent de renforcer les coordinations nationales, il a recommandé aux partenaires du PFBC « Nous avons besoin d'une vision commune et concertée pour appuyer la COMIFAC ».

Un représentant des pays de l'espace COMIFAC est revenu dans son intervention sur le MFA. Il a encouragé l'approche d'impliquer les diplomates dans cette démarche. D'après lui, si l'on privilégie et poursuit sur cette voie diplomatique, il y aura plus de marge de manœuvre pour mobiliser plus rapidement les fonds auprès des Etats. Dans le plaidoyer, il est question de savoir vendre les résultats de la COMIFAC auprès des pays.

**Ainsi, au sujet du MFA, les partenaires ont apprécié le pas franchi dans la mobilisation des diplomaties par la Facilitation du PFBC dans le cadre de la sensibilisation de certains décideurs de l'Afrique Centrale en matière de MFA. Cependant, certains cas d'indifférence et de laxisme sont constatés dans certains ministères des forêts et de l'environnement à tel enseigne que certains partenaires se disent que les problèmes de l'environnement n'intéresseraient que les occidentaux.**

Le représentant du Canada s'est demandé si le SE COMIFAC tient à jour les contributions des pays. Selon lui, un tel document aiderait mieux le dialogue politique. Surtout si l'on ajoute à ce document les engagements financiers des Etats lors des réunions statutaires de la COMIFAC. Il est question de faire le suivi auprès des Etats « aller chercher l'argent ». S'appuyant sur le programme pour lequel il est directeur, il a souligné que depuis des années, ils discutent entre le rapprochement du CILSS-CEDEAO et a recommandé au SE COMIFAC de se rapprocher du CILSS (Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) pour avoir les informations et ainsi s'inspirer pour le rapprochement entre la CEEAC et la COMIFAC. En conclusion de son propos, il a relevé la nécessité pour la COMIFAC de se doter d'un tableau de contributions des membres. Ce tableau reste essentiel dans la mesure où il facilitera le suivi des engagements et des promesses des Etats.

Le Secrétaire exécutif du RAPAC intervenant par la suite a insisté sur le fait que ces deux institutions COMIFAC-CEEAC peuvent exister ensemble et ne sont pas contradictoires. Au sujet du **PACOMIFAC**, il a estimé que le BFA et les assistants techniques à l'intérieur de la COMIFAC peuvent coexister. Il faut dynamiser - Injecter des experts à l'intérieur de la COMIFAC, ceci répond à un besoin réel et n'est pas en contradiction - « C'est une assistance technique ».

M. Makon est revenu sur la configuration de la COMIFAC en rappelant l'histoire « il faut toujours revenir sur l'origine si l'on veut mieux comprendre la COMIFAC » a-t-il dit. La COMIFAC ne peut marcher qu'avec les coordinations nationales. Il s'étonne de ce que l'on ne comprend pas toujours la nécessité de ces coordinations. Au départ, les coordinations devaient être appuyées financièrement par le SE COMIFAC. A cet effet, si les coordinations ne marchent pas c'est dire qu'il n'y a pas d'appropriations. En attendant que le MFA soit mis en œuvre, il recommande que les ministères prennent en charge le fonctionnement des coordinations d'une part et que les partenaires parrainent et accompagnent ces coordinations d'autre part. Il plaide pour qu'il y ait un alignement des coordinations nationales auprès des ministères.

**A titre de contribution à la mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation du PFBC, le Représentant allemand** recommande à l'équipe de la Facilitation de faire de petits articles sur ces réalisations à poster sur le site web du PFBC. Il a plaidé ensuite au sujet du dossier de la Chine soulignant que plusieurs partenaires ont des activités en direction du dialogue avec la Chine, notamment les français et les Etats Unis. Il encourage un partage d'informations et d'activités pour mieux structurer le dialogue chinois. Dans le sens des recommandations du dernier CCR de Kinshasa, les activités dans le cadre du dialogue avec la Chine vont être lancées, les contacts vont être intensifiés avec les acteurs chinois pour une relation plus structurée. Il travaille actuellement sur un protocole (MoU) entre la COMIFAC et la Chine. Un voyage de la COMIFAC en Chine sera organisé. Ils vont poursuivre les réunions de Tandem, sur les questions de gouvernance en collaboration avec la Commission de l'Union Européenne. **Il souhaite que tout le dialogue entre les partenaires impliqués dans le dialogue avec la Chine se concertent dans ce domaine**.

En réponse au Représentant du Canada, le Facilitateur Délégué a affirmé que les tableaux des contributions des Etats existent au SE COMIFAC. La grande question reste le suivi. **A titre de conclusion de la session, le Facilitateur Gaston Grenier a souligné de ce qui ressort des discussions que « nous avons besoin des uns et des autres » et a annoncé que le lendemain vendredi 27mai, ces réflexions continueront en groupe.**

### 3.1.2. Recommandation de la session 1

Ces recommandations et orientations issues des exposés de la session et des phases d'échanges et de discussions ont été lues par la facilitatrice Mme Macumi Antoinette (Directrice General des forêts et de l'environnement du Burundi) - Remplaçant le SE COMIFAC durant le Panel des Facilitateurs au Comité Consultatif Régional du PFBC et amendées par les participants. *A l'issu de ces discussions, ils ont recommandé que tous les intervenants travaillent en synergie.*

- Les partenaires ont pris acte de multiples activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la facilitation du PFBC dans les domaines des politiques et leur harmonisation, l'appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux, le renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC, la définition de la vision et de la mission et des objectifs opérationnels. Ils ont encouragé l'équipe en place à poursuivre ses efforts pour mettre en place la feuille de route ;
- Ils ont insisté sur la nécessité d'encourager régulièrement l'appropriation de la COMIFAC par les pays membres à travers le paiement des arriérés et la promotion du Mécanisme de financement autonome ;
- La redynamisation du dialogue avec la chine pilotée par l'Allemagne qui agit en étroite collaboration avec les autres partenaires impliqués (France) devrait rentrer dans les priorités de la Facilitation ;
- Les partenaires reconnaissent les efforts faits au niveau de la communication et encouragent l'équipe à poursuivre la communication au bénéfice des communautés rurales et à produire des rapports trimestriels sur l'évolution de la mise en place de la feuille de route ;
- Les participants encouragent la collaboration entre la COMIFAC et la CEEAC et demandent à la Facilitation de promouvoir la vision qui garantit l'indépendance de COMIFAC en tant

qu'organisation politique. Les participants encouragent les 2 institutions à travailler en synergie pour la promotion de la CCI et clarifier la clé de répartition entre les 2 institutions ;

- Les participants reconnaissent les avancées en matière de promotion financement autonome de la COMIFAC et encouragent l'équipe à poursuivre le travail de plaidoyer auprès des missions diplomatiques, les parlementaires et des hautes instances de décision incluant les ministères des finances.

## 3.2. Session 2 Vers une synergie active au sein des GT COMIFAC et au sein de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence

**Facilitation : Cyril Loisel (France)**

### 3.2.1. Déroulement session 2

Cette session a été Facilité par M. Cyrille Loisel (France). S.E. M. Jean Lamy, Ambassadeur de France au Burundi à l'occasion de réunion à Bujumbura du comité consultatif régional, a rappelé que la France partage avec le Burundi, et ses autres partenaires, les mêmes convictions sur l'intérêt de la préservation des forêts et la gestion durable des forêts dans une perspective de développement durable au service du développement et de la lutte contre la pauvreté, en tenant pleinement compte des enjeux et synergies de la dimension régionale. C'est pourquoi la France soutient activement depuis ses débuts la COMIFAC et le PFBC, en solidarité plus particulièrement avec la facilitation actuelle du Canada, qu'il a tenu à saluer (en particulier l'agence canadienne de développement international), et avec celle de l'Allemagne, qui a joué et continue de jouer un rôle-clé dans ce processus).

Par la suite, il a souligné que la France est résolument engagée dans ces processus et agit pour accompagner le Burundi dans cette démarche. A ce titre, il a cité une série de projets innovants financé par la France au Burundi, entre autres : (1) Projets FFEM financés en 2010 et 2011 sur volet Programme de petites initiatives" (2) Le volet Environnement de la coopération Pays de la Loire-Burundi (3) Action au titre du Fonds Social de Développement en 2011 (4) Réseau Burundi 2000 Plus : projet de préservation de la Biodiversité du parc de la RUVUBU (5) Actions de plaidoyer : renforcement participation du Burundi aux conférences internationales et sensibilisation du grand public au Burundi. Continuant son propos, il a souhaité que de telles réunions permettent une confrontation entre l'approche-projet, la dimension de développement local des projets environnementaux, avec les instruments du cadre régional et international que vous maîtrisez.

Ainsi, il s'est demandé pourquoi ne pas imaginer, demain, qu'un des projets de reforestation ou de gestion rationnelle de la forêt que nous accompagnons ici, ne puisse faire l'objet d'un projet REDD+ (Réduction des Emissions de la Déforestation et de la Dégradation de la Forêt), ou d'une action spécifique de la COMIFAC ou du PFBC au Burundi. Enfin il a émis ce vœu en souhaitant un plein

succès à la fin de vos travaux à Bujumbura et pour les prochaines échéances forêt-développement qui sont devant nous, qu'elles soient nationales, sous-régionales ou internationales.

**Revenant à la session proprement dite, elle a été axée essentiellement sur l'état de mise en œuvre de la feuille de route des GT COMIFAC et la CEFDHAC.** Elle fait l'objet de cinq présentations dont 3 sur les groupes de travail COMIFAC et les deux autres sur la CEFDHAC et le FIPAC. Les exposés suivants ont fait l'objet de présentation en plénière: Groupe de Travail sur la Biodiversité (Dr Oko Rufin, Co-Pilote GTBAC)

- Groupe de Travail CCD (Dietmar Schorlemer, GIZ Bureau d'appui COMIFAC, Représentant Sven Walter du Mécanisme Mondial, Facilitateur)
- Groupe de Travail sur la Gouvernance (Thorsten Huber, GIZ-COMIFAC)
- Groupe de Travail Climat (Georges Bounzanga, Point focal REDD Congo)
- La CEFDHAC après Kigali : Forces - Faiblesse - Opportunités – Menaces (Hon. Essola, Président CPR - Leonard Usongo, UICN)
- Appropriation du FIPAC au niveau national - (Point focal Burundi, REPALEAC -- Sénatrice Liberat, Nicayenzi)

A l'issu des exposés :, le panel des présentateurs ont échangé avec les participants autour des thématiques en objet. La Directrice Générale de l'environnement du Burundi a relevé dans son intervention que :

**Toutes les présentations des GT COMIFAC ont soulevé la nécessité de renforcer les capacités des points focaux.** Dans la pratique par contre, les « appuis des partenaires sont plus orientés vers les réunions et les conférences internationales plus que sur les actions concrètes sur le terrain. La majeure partie des financements servent aux perdiem et billet d'avions. On dirait que les conventions sont devenues une « affaire de Business » qu'elle nomma « Business international ». Pourtant il y a beaucoup de besoins sur le terrain. Par exemple si on prenait le budget d'une semaine de conférence internationale sur le Climat, on utiliserait pour financer l'adaptation et les activités d'atténuations dans les pays et appuyer les points focaux dans leur missions » s'est écriée une participante, point focal Climat de son pays.

Au sujet de la présentation de Mme la Sénatrice Liberate NIcayenzi, les participants ont souhaité savoir les critères utilisés pour parler d'une population d'autochtones. Revenant au sujet des GT COMIFAC, les points focaux ont souligné leur besoin d'être renforcé en langue anglaise pour une meilleure participation aux négociations internationales. Une question sur le GT Gouvernance était de savoir au niveau des thèmes déroulés par le présentateur sur la certification, le FLEGT et les appuis dans les pays, comment le GT Gouvernance appuierait-il les détenteurs des petits titres forestiers. Est-ce que la certification vaut la peine pour un titre qui a une validité que d'un an ? Y a-t-il une possibilité d'harmoniser le FLEGT et la Certification ? Au sujet du FLEGT, si les critères et indicateurs et vérificateurs ne sont pas reconnus ? La Représentante du Gouvernement américain, a félicité le panel pour toutes les présentations surtout celui sur la gouvernance. « Ce thème reste la clé et c'est merveilleux d'entendre parler au CCR » s'est-elle réjouie. Deuxième commentaire sur la question des peuples autochtones, Quel est le lien entre le FIPAC et le REPALEAC ? A-t-elle voulu

savoir. Le Représentant de la BDEAC a recommandé que les partenaires de la sous régions privilégient les mécanismes de financement sous-régionaux. « La BDEAC est une opportunité et les partenaires sont invités à y soumettre leur projet » a-t-il proposé.

Suite à ces questions et intervenant en premier lieu, le Facilitateur de session a rappelé que le « business international » doit être compatible au « business local » et qu'un appui doit être envisagé au niveau du renforcement des capacités des points focaux en anglais. La langue de négociation pour le processus REDD étant la langue anglaise, cela reste un handicap pour les négociateurs francophones. Il serait souhaitable qu'au cours des négociations on accepte 2 groupes (francophone et anglophone). De même que pour la soumission des projets au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), il serait judicieux d'accepter les projets rédigés en français. Par exemple, renforcer l'équipe qui valide les projets au niveau du FEM pour leur donner des capacités en français. Cette approche réduirait considérablement le temps de traduction à la réception. La conception et les corrections lors des feedbacks seraient aisées pour les pays francophones. A cet effet, il y a un besoin urgent de doter aux points focaux des conventions, des moyens de travail (matériel et financier) afin de les mettre dans les bonnes conditions de travail. Enfin, le Facilitateur a souligné qu'il y a un besoin de revoir les budgets alloués aux réunions pour l'affecter aux activités concrètes de terrain et aux renforcements des capacités des points focaux.

Au sujet des populations autochtones, leur catégorisation est définie par arrêté des Nations Unies. La présentatrice est parti de sa propre histoire pour dire combien elle a été marginalisée et rejetée, répondant à une participante qui a souhaité savoir en quoi est ce que les Batwa sont marginalisés alors qu'ils sont les premiers habitants du Burundi. A la question de savoir pourquoi les pygmées sont sans terres, l'oratrice a souligné que les pygmées sont les premiers occupants de la terre pourtant effectivement de nos jours, ils sont sans terre. Ceci parce qu'ils ont été expropriés donc pas par leur volonté propre. Toutefois, ces terres, ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils vivent de la chasse et de la cueillette. Parlant de la relation entre le Réseau des peuples autochtones d'Afrique centrale (REPALEAC) et le Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale (FIPAC), le Facilitateur Délégué du PFBC a souligné que parmi les Réseaux de la CEFDHAC, on en compte le REPALEAC. Le FIPAC quant à lui est un instrument qui permet d'impliquer les Etats sur les questions des populations autochtones, donnant ainsi une dimension politique qui ne pouvait se traiter au sein d'un réseau.

Concernant les questions sur la gouvernance, le présentateur a rappelé que dans sa présentation, il a parlé des petites concessions et non des petits titres au sujet de la certification. Concernant le rapport FLEGT et certification, il a soutenu qu'il faut chercher une synergie entre les deux systèmes et non les opposer. En ce moment, on n'a pas encore de référentiel régional de certification, mais son développement est assez avancé.

#### 3.2.2. Recommandation session 2

Ces recommandations et orientations issues des exposés de la session et des phases d'échanges et de discussions ont été lues par le facilitateur M. Cyril Loisel (France) durant le Panel des Facilitateurs du Comité Consultatif Régional du PFBC et amendées par les participants.

- Les participants ont apprécié la pertinence des thèmes et des feuilles de route des groupes de travail ;
- Un bon équilibre doit être trouvé entre la représentation internationale efficace « Business international» et la vie de la communauté de praticiens (ex le renforcement des capacités des Groupes de travail) au niveau sous-régional, et SURTOUT, la nécessité de favoriser la mise en œuvre au niveau local et national ;
- Malgré les avancées notables dans la prise en compte des droits des populations autochtones dans la sous région, une attention particulière doit être portée dans leur marginalisation et leur exclusion sous différentes formes. Malgré les progrès notables déjà enregistrés, cette question reste très sensible et mérite une attention permanente ;
- La nécessité de clarifier le rôle du REPALEAC au sein du Forum FIPAC institutionnalisé par les Etats (Synergie réseau/forum) ;
- Les partenaires sont encouragés à apporter des appuis multiformes aux Groupes de Travail COMIFAC, aux institutions partenaires et au Forum de la CEFDHAC particulièrement le 7ème Forum de Kigali, novembre 2011 qui sont de véritables outils dans la mise en œuvre du Plan de Convergence.

## 3.3. Session 3 Résultats émergents et novateurs des partenaires en appui à la mise en œuvre des axes du plan de convergence et la feuille de route de la Facilitation: de septembre 2010 et mai 2011

***Facilitation : Ellen Shaw (USA)***

### 3.3.1. Déroulement session 3

Cette session a été axée essentiellement sur les résultats des contributions des partenaires à la Feuille de route de la Facilitation du PFBC et au Plan de Convergence de la COMIFAC. Dans son discours d'ouverture de cette session, l'Ambassadeur des Etats Unis au Burundi, Son Excellence Pamela Slutz a souligné les salutations et les meilleurs sentiments du Président Obama et de la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, qui tous deux demeurent profondément dévoués au peuple Africain et qui ont déjà, à plusieurs reprises, exprimé leur confiance dans les talents et la promesse de ce grand continent. Elle s'est félicitée de ce qu'à travers le PFBC, l'Afrique Centrale est devenue une région clé au niveau des efforts internationaux pour la conservation des forets tropicaux et pour la contribution aux moyens de subsistance durables. Elle a rappelé que depuis le lancement du Partenariat pour les Forets du Bassin du Congo, les Etats Unis, principalement à travers le programme USAID/CARPE, ont investi plus de 125 millions de dollars afin d'aider à mettre environ de 45 millions d'hectares de forets tropicales sous une planification d'aménagement améliorée à travers de vastes étendues qui traversent les frontières nationales et qui concernent des centaines de communautés.

Mettant en exergue le sens de responsabilité partagée du PFBC, Son Excellence Slutz a relevé une série de questions pertinentes pour les travaux du CCR notamment : Comment pouvons-nous travailler ensemble pour améliorer le travail qui a déjà été fait ? Que pouvons nous faire de manière plus efficace pour réaliser le potentiel des peuples de l'Afrique Centrale et garantir l'avenir de leur forêts de leurs faune et flore, et de cette source si importante de carburant, de nourriture, de médicaments, de logement et de cultures ?

En outre, elle a souligné la nécessité des gouvernements responsables qui rejettent la corruption, qui optent pour la responsabilité et la transparence, qui mettent en vigueur l'état de droit et qui offrent des résultats à leurs peuples. « Il n'est pas acceptable pour les leaders des gouvernements de l'Afrique Centrale de placer toute la responsabilité de gérer ou financer les institutions forestières de l'Afrique Centrale sur les épaules des pays bailleurs de fonds. Une telle approche mine la notion du partenariat, et ne se révèlera pas durable ». Pour finir, elle a relevé que les clés se trouvent dans le partenariat et l'engagement solide de toutes parts pour transformer les défis en opportunités et pour parvenir à ce que nous désirons tous pour cette région : des écosystèmes sains et, en définitive, un peuple sécurisé et prospère. « Nous croyons en la promesse Africaine. Nous sommes engagés pour le futur de l'Afrique. Et nous continuerons à être des partenaires du peuple Africain. » A-t-elle conclu.

Suite à ce discours, les participants au CCR ont tour à tour fait des exposés succincts sur les points saillants de leurs activités porteuses d'innovations dans le Bassin du Congo. En définitive, la session a fait l'objet des 10 présentations suivantes : (Toutes ces présentations sont disponibles sur le site Web du PFBC ( Documentation du 9ème Comité Consultatif Régional (CCR) - PFBC ).

- *CARPE - CARPE III (**Son Nguyen, CARPE/USAID**)*
- *UICN/CARPE: Restauration des paysages (**Thaddée Habiyambere, UICN/CARPE**)*
- *Initiative PPTE, Lutte contre la pauvreté et conservation de la biodiversité (**Léonard Usongo, UICN**)*
- *ICRAF : Avancées notoires en matière d'agroforesterie (**Serge Ngendakumana, ICRAF**)*
- *PACEBCo (**Bihini Won wa Musiti, PACEBCo**)*
- *GIZ –Projet d'Appui à la COMIFAC (**Dietmar Schorlemer, GIZ-COMIFAC**) -*
- *FSC : Accent sur les progrès et perspectives et lien avec REDD (**Elie Hakizumwami, FSC**)*
- *AFD – EFBC 40: Grandes conclusions sur l'EFBC (**Alain Billand, CIRAD**)*
- *Initiatives Forêts modèles (**Julie Gagoe, RAFM**)*
- *EDF, OFAC (**Carlos Deweige, Coordonnateur Régional**)*

Les échanges ont porté sur le recours à la restauration des systèmes forestiers par l'approche paysage qui pourrait être une solution à long terme pour la couverture végétale des pays densément peuplés et à faible superficie nationale. C'est le cas du Rwanda qui a un programme ambitieux d'augmenter la couverture végétale de 22% à 30% d'ici 2020. Les échanges autour de la présentation du Représentant du FSC ont souligné la nécessité du FSC qui se présente comme une solution de certification du bois en Afrique centrale où un référentiel régional faisait défaut. Ce Référentiel unique est un modèle de standard consensuel dans les pays de l'espace COMIFAC. Toutefois le FSC ne certifie pas plutôt, il contrôle les bureaux de certifications. La seule

réserve des discussions relevées est que le standard FSC reste générique. Il y a un besoin du développement des standards nationaux donc par pays.

A l'issue de cette plénière, les participants se sont félicités de ce que les présentations étaient pleine d'information et que le temps a été malheureusement très restreint pour accepter plus d'un tour de question.

#### 3.3.2. Recommandation session 3

Ces recommandations et orientations issues des exposés de la session et des phases d'échanges et de discussions de la session 3 ont été lues par la facilitatrice Mme Ellen Shaw (USA) durant le Panel des Facilitateurs du Comité Consultatif Régional du PFBC et amendées par les participants.

- Les participants ont reconnu la diversité des actions et la complexité au niveau géographique et thématiques des programmes au niveau du PFBC ;
- Il est important de poursuivre le partage des informations et d'aligner tous ces programmes aux intérêts des communautés et non des partenaires ceci pour renforcer l'appropriation des bénéficiaires ;
- Tout le travail des partenaires doit s'aligner à la vision stratégique de la COMIFAC, dans sa mission de coordination et d'harmonisation et de mise en cohérence
- Les échanges ont mis en exergue la nécessité de profiter des CCR pour promouvoir certaines thématiques clés tel que la tenure foncière, connaissance de la ressource contenue dans EDF, Economie verte, certification
- Faire preuve de patience, d'endurance dans la mise en œuvre des projets et programmes

### 3.4. Session 4 Durabilité des contributions et reformes des institutions en Afrique centrale

**Facilitation : Hans Schipulle (Allemagne)**

#### 3.4.1. Déroulement session 4

Cette session a été axée sur la durabilité des contributions et réformes des institutions en Afrique centrale. En somme, la session a fait l'objet des 3 présentations suivantes : (Toutes ces présentations sont disponibles sur le site Web du PFBC ( Documentation du 9ème Comité Consultatif Régional (CCR) - PFBC ).

- Rentabilité des appuis financiers des États à la COMIFAC et discussion (**Jean Marie Noiraud, JMN**)

- Conception et mise en œuvre des stratégies/programmes forestiers dans un contexte multi-bailleurs (**Jean Claude Soh, ACDI**)
- Nécessité de la mise à jour des stratégies de financement de l'économie verte (fonds fiduciaires Cameroun et RDC (**Brigitte Carr, Consultante**)

**Suite aux présentations en plénière, les participants ont échangé et discuté sur les thèmes en objet.** Le Représentant du Congo, a demandé à ce que l'étude sur les contributions financière soit menée dans les autres pays du Bassin du Congo. Le Représentant du FNUF note le ton positif (de la présentation) qui est un ton rafraichissant et a voulu savoir si les conclusions de ces résultats s'appliquaient/ rapportaient sur les mécanismes innovants (REDD plus, secteur privé). Le Président du CPR / CEFDHAC a voulu pour sa part comprendre les apports des pays Bailleurs et savoir si ce sont les ex-facilitations du PFBC qui soient les seuls à être les grands bailleurs dans le Bassin du Congo. Est-ce qu'il est possible d'avoir les chiffres de ce qui revient à la société civile ? Est-ce qu'on peut avoir une idée des rudiments de poussière tombés à la CEFDHAC ? a-t-il poursuivi. Enfin, il a souhaité obtenir de plus amples informations sur les organisations multilatérales (Banque Mondiale, Banque africaine de développement). Le Représentant de la BDEAC a souligné que dans les graphiques présentés, on note une croissance entre les contributions internes et externes. Le Présentateur de ce Thème, M. Jean Marie Noraud a précisé que les contributions externes et internes au niveau des graphes s'explique du fait que les pays doivent apporter une contribution sous formé de contrepartie nationale. Concernant la possibilité d'étendre l'étude dans les autre pays, M. Noiraud a souligné qu'il n'est que consultant et que cette étude peut bien être menée dans les autres pays. En ce qui concerne la comparaison par rapport aux autres secteurs, il a souligné que l'étude n'est que pour le secteur forestier. Il y a des données pour les autres secteurs mais pas pris en compte dans cette étude. Concernant les mécanismes innovants, il a cité des exemples comme les fonds fiduciaires (Trust fund) au Cameroun (FTNS, Pipe-line Tchad Cameroun…). La contribution pour la société civile peut être retrouvée. Le jeu de sous-traitance est difficile et c'est pourquoi, il faut donc répertorier les bailleurs primaires. Dans l'analyse des financements du secteur vert effectuée au Burundi et Cameroun, un constat est que la croissance des financements extérieurs va en parallèle avec les contributions nationales probablement pour question de conditionnalité (bonne gouvernance, engagement dans le secteur vert). Un autre constat est que les grands donateurs à travers les coopérations des Etats sont aussi les grands donateurs à travers le système basket des grandes organisations internationales de financement.

**Au sujet de la deuxième présentation sur la « conception et mise en œuvre des stratégies /programmes forestiers dans un contexte multi-bailleurs » par Jean Claude Soh. Le présentateur s'est entretenu** contextuellement sur les sommets tenus et différentes adoptions faites, la planification du Programme Secteur Forêt-Environnement (PSFE) du Cameroun. Les financements externes directs du programme qui sont répartis en appui budgétaire et fonds commun. Les décaissements que ce soit l'appui budgétaire et fonds commun n'ont pas été exécutés à 100%. L'une des leçons apprises est l'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier quoi qu'il reste tributaire des autres secteurs.

**La dernière présentation de la session sur la « nécessité de la mise à jour des stratégies de financement de l'économie verte » a été faite par Brigitte Carr, consultante.**

Elle a notifié les progrès sur le renforcement des capacités. En terme de mobilisation des ressources, on peut citer l'allégement de la dette dans le contexte de l'atteinte du point d'achèvement Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), mise en place des mécanismes de partage des revenus issus du tourisme. Il s'avère que la Collaboration entre le secteur privé et les gestionnaires des aires protégées soient établis. La Subvention additionnelle allemande en faveur de la fondation permettra à la fondation de poursuivre les activités au TNS. Des leçons apprises, on note que les mécanismes de financement sont complémentaires, la priorisation, l'accroissement de la visibilité de l'importance de la forêt et la volonté politique reste primordial.

#### 3.4.2. Recommandation session 4

Ces recommandations et orientations issues des exposés de la session et des phases d'échanges et de discussions de la session 3 ont été lues par le facilitateur Dr Hans Schipulle (Allemagne) durant le Panel des Facilitateurs du Comité Consultatif Régional du PFBC et amendées par les participants.

- Les chiffres présentés dans l'étude des contributions financières des partenaires sont des instruments efficaces et efficients d'aide à la décision qui méritent à cet effet d'être élargis aux autres pays de l'espace COMIFAC en vue d'avoir une vision synoptique des contributions des partenaires et leur impact ;
- Les mécanismes de financement innovants doivent être capitalisés et être élargis aux instruments principaux acteurs concernés. Un équilibre doit-être respecté entre les acteurs (Etats, communautés et autres parties prenantes) ;
- Les leçons apprises sur les modèles de financement des programmes nationaux (Forêt, Environnement, ressources naturelles) notamment sur l'équilibre et l'efficience entre les contributions nationales et les apports extérieures doivent être capitalisés.

### 3.5. Session 5 COMIFAC - Partenariat inter État de type I: Entre engagement politique et effectivité ?

***Facilitateur : Gaston Grenier (Facilitateur PFBC)***

### 3.5.1. Déroulement session 5

Cette session a fait l'objet d'une seule présentation celle de l'avenir de la COMIFAC présentée par Jean Marie Noiraud(Note introductive : Les pays de l'Afrique centrale ont-ils encore besoin d'une structure sous-régionale comme celle de la COMIFAC, une réflexion stratégique? (539.3 kB)).

### 3.5.2. Recommandation session 5

Les partenaires ont réaffirmé les multiples atouts que représentent la COMIFAC par rapport aux autres bassins forestiers tropicaux, ce qui justifie la pertinence de son existence. Toutefois ils ont demandé à la Facilitation du PFBC de porter régulièrement à la connaissance des partenaires, y compris les menaces et les risques qu'elle encoure.

# 4. Groupe de travail et recommandations

## 4.1. Déroulement

Suivant le programme, une séance de travail en groupes consistait à des réflexions stratégiques et prospectives sur la COMIFAC, le PFBC, la CEFDHAC et les GT COMIFAC. Les groupes de travail ont été constitués autour des thèmes indiqués ci-dessous. L'approche pour cette constitution des groupes à combiné la constitution des noyaux de personnes ressources auxquels y ont été ajoutées des personnes ayant affecté en fonction des intérêts et surtout en tenant compte de l'équilibre des groupes.

Il revenait à chaque groupe à partir des Termes de références proposés de réfléchir sur les questions stratégiques, d'identifier les pistes de solutions et de formuler si possible des recommandations. La méthodologie proposée pour les groupes de travail était articulé sur 4 points :

- Choix du rapporteur
- Briefing du sujet du groupe par le Facilitateur
- Examen des TDRs point par point
- Dégager 4-5 recommandations qui seront présentés en plénière

Ainsi, quatre groupes de travail ont été mis en place ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| Session 6 | **Réflexions stratégiques et prospectives sur la COMIFAC, le PFBC, la CEFDHAC et les GT COMIFAC.** |

| | |
|---|---|
| Groupe 1<br>Vision stratégique de **la COMIFAC** | Vision stratégique de la COMIFAC (les éléments d'actualisation du Plan de convergence - audit institutionnel de la COMIFAC Questions suggérées : Quels sont les grands changements dans l'environnement des États de la COMIFAC dont il faudrait tenir compte pour réfléchir sur les besoins d'adaptation de l'institution pour affronter la période 2011-2020 ? Quels ajustements institutionnels pourraient être nécessaires ? (**Facilitateur : Jean Marie Noiraud, JMN – Pers. Ressources** : SE, DAF COMIFAC, , Dietmar Schorlemer (GIZ)**)** |
| Groupe 2<br>**Prospective sur le PFBC et sur son fonctionnement** | Prospective sur le PFBC et sur son fonctionnement. La vision du PFBC dans 5 ans, dans 10 ans ? Forces, faiblesses, menaces, opportunités pour une coordination et Harmonisation des interventions des partenaires plus efficace. Réflexion sur le fonctionnement du PFBC dans le futur (les CCR, les plénières, les outils de communication, la structure de la facilitation). Quelles pistes de solutions peut-on tirer des évaluations antérieures du PFBC et des ex-facilitations ? (**Facilitateur Brigitte Carr : Pers. Ressources** : Ex-Facilitation du PFBC : Ellen Shaw, Cyril Loisel, Hans Schipulle, Gaston Grenier - Darquis Gagné) |
| Groupe 3<br>**Structuration et harmonisation des GT COMIFAC** | Structuration et harmonisation des GT COMIFAC - Questions suggérées : Quels modèles de fonctionnement des GT antérieur ont donné de bons résultats et pourquoi ? Quels sont les groupes de travail du SE COMIFAC que les partenaires devraient considérer appuyé en priorité ? (**Facilitateur : Jean-Pierre AGNANGOYE (RAPAC), Pers Ressources** : Sven Walter, Mécanisme Global, Dr Oko Rufin, GTBAC, Point focaux climat, Thorsten Huber (GIZ) |
| Groupe 4<br>**Dynamisation de la CEFDHAC** | Dynamisation de la CEFDHAC – Mise en œuvre de la Feuille de route de Kigali Quel est le mandat de la CEFDHAC et ce qui le différencie du mandat de la COMIFAC ? Comment mettre en route la feuille de route de Kigali en tenant compte de la rareté des ressources d'appui à la CEFDHAC et aux réseaux? (**Facilitateur : Bihini Won wa MUSITI (PACEBCo), Pers. Ressource:** Hon. ESSOLA, les coordonnateurs nationaux des réseaux : REJEFAC, REFADD, RIFFEAC, REPAR, REPALEAC et Président Forum national Burundi, Leonard Usongo) |

### 4.2. Restitution

Pendant la restitution en plénière pour chaque groupe, le/la rapporteur(e) a présenté les propositions faites par le groupe. Cette présentation a été complétée, les cas échéants, par les membres du groupe. Ensuite les participants de la plénière ont posé des questions, émis des avis… et validé les propositions pertinentes. En position de modérateur de session M. Gaston Grenier a vérifié que les préoccupations des participants lors des séances de restitutions ont été prises en compte dans les grandes conclusions des travaux.

### 4.3. Conclusions et Recommandations des travaux en groupes

La restitution des travaux en groupes en plénière a permis aux participants d'enrichir les résultats des groupes de travail. A L'issu plusieurs recommandations et résolutions fortes par groupe de travail.

#### 4.3.1. Rapport du groupe de travail 1

- Modérateur : Jean Marie Noiraud
- Rapporteur : Jean Marie Noiraud
- Membres : voir à l'annexe de ce document

Le groupe de travail a examiné 6 questions, à savoir :

- Quels sont les grands changements dans l'environnement des États de la COMIFAC dont il faudrait tenir compte pour réfléchir sur les besoins d'adaptation de l'institution pour affronter la période 2011-2020 ?
- Quels ajustements institutionnels pourraient être nécessaires? Argumentaire/Plaidoyer pour une COMIFAC forte
- Quelles stratégies pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit ?
- Formuler si possibles des recommandations et résolutions
- Identifier les opportunités et défis liés aux recommandations formulées
- Autres commentaires

**Les remarques, conclusions, résolutions et recommandations formulées par les participants de ce groupes et discutée en plénière se résument comme suit :**

Sont rappelées les fonctions essentielles suivantes pour la COMIFAC: représentation du Bassin du Congo à l'extérieur, harmonisation des textes cadres au niveau régional (directives, accords, résolutions, etc.) contrôler que tous les points du plan de convergence sont couverts par les autres organisations et que le travail est effectivement fait, apporter de l'appui technique et un partage des connaissances aux Etats membres.

Il est nécessaire de :

- Clarifier voire statuer sur la question de la dichotomie entre forêt et environnement d'une part, mais également la relation entre la COMIFAC et les autres secteurs d'activités d'autre part. Cela pourrait également vouloir dire que le nom de la COMIFAC pourrait devoir évoluer pour intégrer une vision plus large du secteur. Cela suppose aussi d'établir des ponts avec les autres secteurs de développement et avec les organisations de même type que la COMIFAC quand elles existent ;
- Identifier à nouveau plus en détail les fonctions que doit assumer la COMIFAC dans un contexte qui a évolué depuis sa création, vérifier la pertinence des thématiques et des organisations qui en avaient la charge. Décider s'il y a lieu de la fermeture de certaines organisations qui n'auraient plus lieu d'être, étudier le rattachement de ces fonctions à la COMIFAC et de la forme que cela doit prendre. Il s'agit de rester flexible tout en faisant en sorte que les fonctions soient couvertes. Le SE COMIFAC n'a pas mandat à tout faire mais il

doit vérifier que toutes les fonctions du plan de convergence sont bien couvertes et que des responsables sont clairement désignés pour assumer l'atteinte des résultats. Les organisations responsabilisées devraient avoir des obligations de Resultats;

- Prévoir une remise à niveau des pays en matière de connaissance des textes, outils et mécanismes de gestion et d'appui liés à la COMIFAC, notamment au sein des administrations en charge des forêts;
- Mettre en place une obligation de rapportage périodique sur le niveau de réalisation du plan de convergence dans les Etats membres par les services nationaux, et notamment par les coordinations nationales et les groupes de l'observatoire OFAC.

**Concernant l'actualisation du plan de convergence de la COMIFAC :**

- Le plan de convergence doit se concentrer sur des orientations politiques et stratégiques, sans entrer dans tous les détails ;
- Le plan de convergence doit être révisé dans un cadre de réflexion commun et global avec la CEEAC intégrant tous les secteurs de développement économique et social ;
- Se concentrer notamment sur les questions d'harmonisation des législations forestières et sur les stratégies et les outils de financement durable des stratégies développées (aires protégées, forêts, etc.) ;
- Introduire les thématiques Climat et les outils et mécanismes qui y sont liées : REDD , MRV, Atténuation, Adaptation, etc. ;
- Mieux tenir compte des priorités des Etats membres et de leurs spécificités selon qu'ils sont ou non à fort couvert forestier, etc. ;
- Prévoir l'harmonisation des politiques et des outils de mesure du carbone, des normes en matière environnementale, des questions de zonage, de tenure foncière ;
- Prendre en compte les nécessités de réforme institutionnelle, administrative et financière des ministères en charge des forêts là où ce n'est pas encore fait.

**Concernant l'organisation même de la COMIFAC :**

- Clarifier en premier lieu le mode de fonctionnement entre la CEEAC et la COMIFAC et plus spécifiquement entre le SG CEEAC et le SE COMIFAC ;
- Clarifier le rôle de coordination que doit assumer le SE COMIFAC et la COMIFAC en général par rapport aux pays membres ; renforcer le lien entre le niveau régional et le niveau national de la COMIFAC ;
- Faire connaître les dispositions de la décision de la COMIFAC concernant la forme, l'ancrage institutionnel, le contenu et le fonctionnement des coordinations nationales COMIFAC, appliquer ces dispositions ;
- Eviter de formaliser les groupes de travail, garder de la flexibilité sans entrer dans une logique rigide car la réflexion sur ces thématiques doit rester souple. Les groupes de travail ne sont pas des structures en tant que tel, mais des outils de réflexion avec une capacité d'animation et de pilotage.

### 4.3.2. Rapport du groupe de travail 2

- Modérateur : Brigitte Carr
- Rapporteur : Brigitte Carr
- Membres : voir à l'annexe de ce document

Le groupe de travail a examiné 6 questions, à savoir :

- Réflexion sur les organes du PFBC (les CCR, les plénières, les événements spéciaux),
- Dans un contexte évolutif, faut-il revoir le mandat de la facilitation ? Certains perçoivent la facilitation comme un outil de recherche de financements pour les programmes et projets des partenaires **;**
- Est-il possible de simplifier ce mandat et quelles responsabilités faudrait-il alors prioriser?
- Faut-il rendre plus transparent le processus de 'cooptation' de la facilitation ?
- Faut-il modifier la durée d'affectation d'une facilitation qui est de deux années ? Avec les ressources financières et humaines très importantes qui sont requises pour assurer le rôle de facilitation, et qui donc pénalise certains partenaires du PFBC, quelles sont les solutions envisageables ?
- Formuler si possibles des recommandations et résolutions ;
- Autres commentaires.

**Les remarques, conclusions, résolutions et recommandations formulées par les participants de ce groupes et discutée en plénière se résument comme suit :**

- Principales discussions autour du fonctionnement des organes du PFBC :
  - ✓ Réunions du PFBC:
    - tous les deux ans: connecter réunion PFBC avec une réunion Ministérielle de la COMIFAC avec un accent plus prononcé au niveau médiatique et politique
    - +/- tous les six/huit mois : réunions ouvertes à tous les membres et à tous les niveaux, avec un accent sur la discussion technique de questions thématiques
  - ✓ Organisation des réunions en forte coordination avec le SE et la Présidence de la COMIFAC et assurer qu'un groupe d'appui des partenaires permettent la préparation par les coordinations nationales COMIFAC et la participation de représentants nationaux
  - ✓ Facilitation de certaines réunions thématiques en marge de ces réunions, notamment en lien avec d'autres événements (ex.: Racewood)
- Suivi simple annuel par la Facilitation auprès des membres ;
- Efforts pour augmenter la participation du secteur privé ;
- Proposition par la Facilitation d'un cadre de coopération révisé avec un calendrier pour l'année à venir ;

- Réflexion au niveau de l'identification d'un Facilitateur pour le futur.

#### 4.3.3. Rapport du groupe de travail 3

- Modérateur : Jean-Pierre AGNANGOYE (RAPAC)
- Rapporteur : Prof. Lemato (Congo)
- Membres : voir à l'annexe de ce document

Le groupe de travail a examiné 6 questions, à savoir :

- Quels modèles de fonctionnement des GT antérieurs ont donné de bons résultats et pourquoi ?
- Quels sont les groupes de travail du SE COMIFAC que les partenaires devraient considérer et appuyer en priorité ?
- Groupe de travail - Outil de travail ou structure ?
- Quel type de structure, modèle organisationnel pour les Groupe de Travail COMIFAC - Fonctionnement
- Cohérence entre les Groupes de Travail
- Résultats escomptés
- Ressources humaines et financières
- Formuler si possibles 4 recommandations pour la (re)dynamisation des Groupes de Travail COMIFAC
- Autres commentaires

**Les remarques, conclusions, résolutions et recommandations formulées par les participants de ce groupes et discutée en plénière se résument comme suit :**

- Au SE d'aider à la structuration des groupes suivant le modèle GTBAC
- Trouver des parrains à chacun des groupes à l'instar de GTBAC
- Que les points focaux nationaux s'entourent des experts interdisciplinaires concernés par la thématique et formaliser cette équipe au niveau national
- Que le SE COMIFAC étudie une stratégie pour assurer le financement durable pour le fonctionnement des groupes.

#### 4.3.4. Rapport du groupe de travail 4

- Modérateur : Bihini Won Wa Musiti (PACEBCo),
- Rapporteur : XXX

- Membres : voir à l'annexe de ce document

Le groupe de travail a examiné 6 questions, à savoir :

- Faites un diagnostic des réseaux et foras nationaux (analyse de la situation)
- Comment rendre la CEFDHAC plus efficiente possible – Quel type de structure de coordination
- Articulation entre le niveau national et régional
- Relation CEFDHAC - COMIFAC : est une structure où les bénéficiaires devraient être les OSC - Est-ce un organe exécutoire de la COMIFAC - Est-ce une structure Hybride ou une structure Défense des droits
- identifier les actions préliminaires à la mise en œuvre de la feuille de route de Kigali
- Identifier les potentielles sources de financement pour la feuille de route de la CEFDHAC
- Identifier les mécanismes de financement innovants pour la CEFDHAC
- Formuler si possibles des recommandations et résolutions
- Autres commentaires

**Les remarques, conclusions, résolutions et recommandations formulées par les participants de ce groupes et discutée en plénière se résument comme suit :**

- Développer une stratégie de communication et de visibilité en ce qui concerne les plates formes sous-régionales et régionales ;
- Analyser les besoins de renforcement des capacités des réseaux ;
- Assister le CPR par un secrétariat technique ;
- Etablir un MoU entre l'agence de facilitation et le CPR ;
- Améliorer la représentativité nationale des réseaux, et particulièrement au niveau des sites critiques ;
- Suivre les dispositions de la convention entre la CEFDHAC et la COMIFAC;
- Assurer le plaidoyer en faveur du parrainage des fora nationaux par le Partenariat ;
- Soumettre au financement des partenaires un plan d'opérations ;
- Elaborer une stratégie de marketing.

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Liste des participants au Comité Consultatif Régional, Bujumbura 25 au 27 mai 2011**

9ième Comité Consultatif Régional du PFBC

Bujumbura, du 25 au 27 mai 2011

**Liste des participants provisoire du Comité Consultatif Régional PFBC**

| | **Nom** | **Pays**<br>**Institution** | **Fonction** | **Lieu de travail** | **Contact** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Ficard Ndayimirije | Action Volontaire pour la lutte contre les Changements Climatiques et les effets négatifs du | Directeur | Burundi | ndayimfic@yahoo.fr |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Soufre du Diesel - AVOCHACLISD | | | |
| 2. | Arthur Tomasian | AFD | Conseiller FLEGT COMIFAC | Cameroun | tomasianarthur@yahoo.fr |
| 3. | Bamba Diop | BAD | Task Manager PACEBCo | Cameroun | a.diop@afdb.org |
| 4. | Bihini Wwon Wa Musiti | BAD/CEEAC<br>/COMIFAC | Coordonnateur PACEBCo | Cameroun | bihini.won.musiti@pacebco-ceeac.org |
| 5. | Pierre Nguinda | BAD/FFBC | Spécialiste environnement | Tunis | P.NGUINDA@AFDB.ORG |
| 6. | Loic Braune | Banque mondiale | Specialiste Ressources Naturelles | Washington | lbraune@worldbank.org |
| 7. | Ananie Cyrille Ekoumou | Banque mondiale | | Cameroun | aekoumouabanda@worldbank.org |
| 8. | Michaël Adande | BDEAC | Président | Brazzaville | a.ngomo@bdeac.org |
| 9. | L. Miaro | BDEAC | Chargé d'études de l'Unité en Charge de l'Environnement | Brazzaville | L.Miaro@bdeac.org |
| 10. | Hans Schipulle | BMZ/GIZ | Ex Facilitateur du PFBC<br>Chef de délégation | Allemagne | Hans.Schipulle@gmx.de |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Allemande | | |
| 11. | Felix Ngengabanyikwa | Burundi | Coordonnateur COMIFAC | Bujumbura | felixngenda@yahoo.fr |
| 12. | Renilde Ndayishimiye | Burundi | Point focal Climat | Bujumbura | renildend@yahoo.fr |
| 13. | Vincent Muhitira | Burundi | Point Focal CBD et DG de l'INECN | Burundi | muhiv@yahoo.fr |
| 14. | Faustin Harumukiza | Burundi -MEF | Point focal COMIFAC | Burundi | |
| 15. | Antoinette Macumi | Burundi -Ministère Forêts et de l'Environnement | Point focal lutte contre la désertification et DG des Forêts et de l'Environnement (Macumi) | Burundi | macsasa72@yahoo.fr |
| 16. | John MIGISAHA | Burundi -Ministère Forêts et de l'Environnement | | Burundi | |
| 17. | John Mintyne Briand | Cameroun | Représentant du Coordonnateur COMIFAC | Yaoundé | mintyeneb@yahoo.fr |
| 18. | Brigittes Carr | Cameroun | Consultante | Yaoundé | carrbrigitte@hotmail.com |
| 19. | Richard Lebars | Canada | Conseiller Politique principal, Haut-commissariat du | Nairobi | Richard.lebars@international.gc.ca |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Canada à Nairobi | | |
| 20. | Darquis Gagné | Canada | Directeur, Programme du Golfe de Guinée / Programme régional | Canada | darquis.gagne@acdi-cida.gc.ca |
| 21. | Guy Mercier | Canada | Chef Coopération du Canada au Cameroun | Cameroun | guy.mercier@international.gc.ca |
| 22. | Martin Normandeau | Canada | Agent principal de développement | Canada | martin.normandeau@acdi-cida.gc.ca |
| 23. | Jean Claude SOH | Canada -BACC | Conseiller forêt ACDI | Cameroun | jeanclaude.soh@baccyde.org |
| 24. | M. Bob Nkulanga | Canada -UAP | Expert Développement rural et Environnement | Rwanda | bob.nkulanga@uaprw.org |
| 25. | Goretti Rafiki | Canada -UAP | Agente d'administration et de documentation | Rwanda | goretti.rafiki@uaprw.org |
| 26. | Benoît Leclerc | Canada -UAP | Directeur UAP Rwanda / Burundi | Rwanda | benoit.leclerc@uaprw.org |
| 27. | Benoît Nzigidahara | CBD | Conseiller à l'INECN | Burundi | |
| 28. | Ernest Ndikumana | CCD | Point focal adjoint | Burundi | ndikumanaernest@yahoo.fr |
| 29. | Dr. François Hiol Hiol | CE - OFAC | Expert en Foresterie | Cameroun | hiolhiol@yahoo.fr |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 30. | Carlos Dewasseige | CE- OFAC | Coordonnateur Régional | RDC | cdewasseige@observatoire-comifac.net |
| 31. | Mukongo Shabantu | CEEAC | Expert en Economie Forestière et GDF | Libreville | remymuk@yahoo.fr |
| 32. | Roger TCHOUNGUI | CEEAC | SGA | Libreville | r.tchoungui@hotmail.fr |
| 33. | Hon. Louis Roger Essola Etoa | CEFDHAC | Président CPR | Yaoundé | alosserl@yahoo.fr |
| 34. | Savin Sabumukiza | CEFDHAC | Président Forum National | Burundi | sabumukiza@yahoo.fr |
| 35. | Dr Denis Jean Sonwa | CIFOR | Scientist | Cameroun | dsonwa@cgiar.org |
| 36. | SE José Endundo | COMIFAC | Présidence COMIFAC | RDC | |
| 37. | Pr Jean Joël Loumeto | Congo | Directeur des études et de la planification/ Coordonnateur COMIFAC | Brazzaville | loumeto@hotmail.com |
| 38. | Georges Claver Boudzanga | Congo | Point focal Climate - CN-REDD Congo | Brazzaville | bouzgege@yahoo.fr |
| 39. | Athanase Karayenga | Consultant | Consultant | Burundi | isangi10@yahoo.fr |
| 40. | Gilbert Ngendahabon | DGFE | Conseiller au Cabinet chargé de la Communication | Burundi | ngenahabonag@yahoo.fr |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 41. | Emmanuela Ngenzebuhoro | DGFE | Conseiller au Cabinet - Communication sur les CC | Burundi | manuniba@yahoo.fr |
| 42. | Sylvestre Ndonse | DGFE | Conseiller à la DGFE | Burundi | ndosyl@yahoo.fr |
| 43. | Astère Bararwandika | DGFE | Conseiller au DF | Burundi | bararwandika@yahoo.fr |
| 44. | Capitoline Nsabiyumva | DGFE | Conseiller au DE | Burundi | nsabicappy@yahoo.fr |
| 45. | Gaston Grenier | Facilitation CAN | Facilitateur | Canada | gjgrenier@pfbc-cbfp.org |
| 46. | Cléto Ndikumagenge | Facilitation CAN | Facilitateur délégué | Cameroun | cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org |
| 47. | Dany Dogmo Pokem | Facilitation CAN | Agent aux Communications | Cameroun | dany.pokem@pfbc-cbfp.org |
| 48. | Cyril LOISEL | France | Chargé de mission forêts auprès du Directeur général de la mondialisation, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes | France | Cyril.loisel@diplomatie.gouv.fr |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 49. | Elie Hakizumwami | FSC | Directeur Régional | Cameroun | e.hakizumwami@fsc.org |
| 50. | Samuel Makon | GIZ | Conseiller Technique Régional | Cameroun | samuel.makon@gtz.de |
| 51. | Dietmar Schorlemer | GIZ | Responsable Programme GIZ-COMIFAC | Cameroun | Dietmar.schorlemer@gtz.de |
| 52. | Andreas Schleenbaecker | GIZ | Conseiller Foret MECNT | RDC | andreas.schleenbaecker@giz.de |
| 53. | Thorsten Huber | GIZ | Conseiller COMIFAC | Cameroun | thorsten.huber@gtz.de |
| 54. | Ouellet, Sylvie | GIZ | Chef composante PNKB/PBF | Bukavu, RDC | sylvie.ouellet@giz.de |
| 55. | Serges Ngendakumana | ICRAF | Chercheur Associé | Cameroun | S.ngendakumana@cgiar.org |
| 56. | Benoit Mertens | IRD | Chercheur | France | benoit.mertens@ird.fr |
| 57. | Jean Marie Noiraud | JMN | Directeur | Cameroun | jmnoiraud@yahoo.fr |
| 58. | Radar Nishuli | Parc National de Kahuzi-Biega | Directeur | RD Congo | radarnishu@yahoo.fr |
| 59. | Dr Oko Rufin | Point focal Biodiversité Congo | Co-Pilot GTBAC | Brazzaville | okaruf@yahoo.fr |
| 60. | Jean-Pierre Agnangoye | RAPAC | SG RAPAC | Gabon | jp_agnangoye@yahoo.fr |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 61. | Augustin Medi | RCA | Coordonnateur Adjoint COMIFAC | Bangui | mediaugustin@yahoo.fr |
| 62. | Godefroid Ndaukila | RDC | Coordonnateur COMIFAC | Kinshasa | godendaukila@yahoo.fr |
| 63. | Kalombo Mbuyi | RDC | Point focal Climat | Kinshasa | mbuyi_kalombo@yahoo.fr |
| 64. | Madame Rushatsi Rénilde | REFADD | Point focal Burundi | Burundi | afeb2000@yahoo.fr |
| 65. | Astère Nduwayo | REJEFAC | Point focal Burundi | Burundi | agiraster@yahoo.fr |
| 66. | Madame NICAYENZI Liberate | REPALEAC | Point focal Burundi | Burundi | liberateni@yahoo.fr |
| 67. | Hon Muhungu Bosco | REPAR | Point focal Burundi | Burundi | +257 79 961 996 - muhu_jambo@yahoo.fr |
| 68. | Dr Chimere Diaw | Réseau Africain Forêts Modèles | Directeur SRAFM | Cameroun | c.diaw@africanmodelforests.org |
| 69. | Julie Gagoe | Réseau Africain Forêts Modèles | Agent de Développement - Responsable Partenariats Internationaux et Régionaux | Cameroun | j.gagoe@africanmodelforests.org |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 70. | Jean Claude Njomkap | Réseau Africain Forêts Modèles | Senior consultant | Cameroun | jc.njomkap@africanmodelforests.org |
| 71. | Christina M.E. Ellis | Resource Management and Geography -University of Melbourne | PhD Candidate | RDC | c.ellis@student.unimelb.edu.au<br>christinaellis@gmail.com |
| 72. | Hon BUTORE Joseph | RIFFEAC | Point focal Burundi | Burundi | butojo07@yahoo.fr |
| 73. | Lars Ekman | Royal Norwegian Embassy, Luanda Angola, | Counsellor<br>Norwegian Climate and Forest Initiative<br>based in Kinshasa | RDC | lars.ekman@mfa.no |
| 74. | René Oyono | RRI | | | |
| 75. | Raymond Mbitikon | SE COMIFAC | SE-COMIFAC | Yaoundé | mbitikonraymond@yahoo.fr |
| 76. | Etienne Masumbuko | SE COMIFAC | DAF | Yaoundé | stephanemasu@yahoo.fr |
| 77. | Mme Rosine Taoloum | Tchad | Assistante au Coordonnateur national COMIFAC-Tchad | N'Djamena | moulnangt@gmail.com<br>rtatoloum@yahoo.fr |
| 78. | Benoît Demarquez | TEREA | Directeur TEREA | Gabon | b.demarquez@terea.org |

| | Nom | Pays<br>Institution | Fonction | Lieu de travail | Contact |
|---|---|---|---|---|---|
| 79. | Léonard Usongo | UICN | Directeur Programme Cameroun | Cameroun | leonard.usongo@iucn.org |
| 80. | Thaddée Habiyambere | UICN/CARPE | UICN-CARPE FOCAL POINT/RWANDA<br>Président Forum de la CEFDHAC/RWANDA | Rwanda | habiyambereth@yahoo.fr |
| 81. | Bernadette, De Hahizimana | UNCC | Point focal adjoint | Burundi | hakiberana@yahoo.fr |
| 82. | Benjamin Singer | UNFF | Forest affairs officer | Washington | singerb@un.org |
| 83. | Ellen Shaw | United States Department of State | OES Office of Ecology and Conservation | Washington | ShawEM@state.gov |
| 84. | Son Nguyen | USAID / CARPE | Adjoint Coordonnateur régional CARPE | RDC | snguyen@usaid.gov |
| 85. | Bas Huijbregts | WWF CARPO | Regional Conservation Director | Gabon | bhuijbregts@wwfcarpo.org |

**Annexe 2 : Termes de référence et Agenda du 9ème CCR du PFBC**

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Comité Consultatif Régional 2011

# 9ième Comité Consultatif Régional (CCR) - PFBC
# Bujumbura: 25- 27 mai 2011

Termes de Référence et programme

## Structure du document

- Termes de Référence de l'atelier sur l'après Nagoya-Cancun

PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Contacts:
**Pour tout renseignement général concernant le CCR 2011**
*Gaston Grenier - Facilitateur*
*gaston.grenier@pfbc-cbfp.org*

Cléto Ndikumagenge - Facilitateur Délégué
cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org

Dany Dogmo Pokem - Agent aux communications
dany.pokem@pfbc-cbfp.org

Martin Normandeau – Gestionnaire de la facilitation
martin.normandeau@acdi-cida.gc.ca

## A. Termes de référence : atelier sur l'APRÈS NAGOYA/CANCUN POUR LES PAYS DE LA ZONE COMIFAC en marge du CCR

### 1. Contexte

La déforestation et la dégradation contribuent à plus de 65% des émissions de Carbone dans les pays en développement (UN-DESA, 2009). En effet, de 1990 à 2007, la superficie forestière des pays a décliné de 30%.

La déclaration de Cancun met en exergue l'importance de la vision partagée pour des actions à long terme faisant le lien entre l'atténuation, l'adaptation, les mécanismes de financement, le développement socio-économique, le transfert des technologies et le renforcement des capacités pour les pays en développement.

Elle reconnaît la nécessité de renforcer les actions sur l'adaptation et l'atténuation à travers les engagements appropriés par les pays développés et les pays en développement, l'adoption des approches politiques et des mesures positives incitatives sur les sujets relatifs à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation, l'adoption des différentes approches y compris celles utilisant des marchés.

Elle insiste sur la promotion des mesures économiques et sociales pour atténuer les impacts des changements climatiques et la mise sur pied des mesures sur les finances, la technologie et le renforcement des capacités à travers les institutions internationales. Pour concrétiser ces engagements, les pays développés ont mis à la disposition pays les moins développés, les petites îles et l'Afrique une somme de 30 milliards de dollars destinés à mettre en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation.

Par ailleurs, l'accord de Nagoya a mis en exergue le lien entre le changement climatique, la pauvreté et la diversité biologique et leur effet combiné sur les forêts mondiales.

### 2. Justification

La préparation du processus REDD dans le Bassin du Congo est confrontée aux différents défis dont les plus pertinents sont entre autres: (i) l'accès à une information crédible permettant aux parties prenantes de mieux comprendre les enjeux, (ii) la définition des mécanismes de

participation et de dialogue multi acteur, (iii),la mise en place des réformes politiques et législatives permettant d'intégrer le REDD+ dans les législations en vigueur ; (iv) les mécanismes de partage des coûts et des bénéfices issus ; et (v) l'endossement , la reconnaissance et l'appropriation du processus par les pays.

Dans les pays du Bassin du Congo, le manque de mécanismes de financement adaptés à la région dû entre autres au manque de capacités et de cadre gestion, à l'absence de flux de capitaux selon des standards fiduciaires acceptables, et à l'incapacité de fournir le genre de soutien au développement d'un portefolio de projets est un handicap majeur.

Il importe de rappeler que d'autres régions du monde disposent de fonds qui permettent de s'occuper des mécanismes REDD+ comme l'Amérique latine (notamment le Brésil - 1 milliard de dollars et de la Guyane 250 millions de dollars) et en Asie (Indonésie 1 milliard de dollars) sous la forme d'engagements de subventions contre un scenario REDD+ de "rémunération au rendement».

Les pays du bassin du Congo ont fait des efforts pour avoir une position commune lors des grandes négociations internationales. Les résultats de ces efforts font qu'ils parlent d'une même voix et considèrent que le processus REDD+ est une opportunité de renforcer la gestion durable et constitue une nouvelle source de financement.

Il est donc crucial de trouver un mécanisme qui permet de soutenir les efforts des gouvernements et des autres parties prenantes (y compris le secteur privé) impliqués dans la conservation et la gestion durable de tous les types de forêts.

## 3. Objectifs de l'atelier

### a. Objectif global

Contribuer à capitaliser les leçons apprises sur la durabilité des écosystèmes forestiers du bassin du Congo et la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière.

**b. Objectifs spécifiques**

- Renforcer les échanges sur les leçons apprises et les recommandations de Nagoya et Cancun ;
- Dégager les leçons apprises sur les initiatives en cours ;
- Renforcer la coordination dans le développement des initiatives émergentes.

**4. Résultats attendus**

a. Les recommandations de Nagoya et de Cancun sont partagées et capitalisées ;
b. Les fonds, les instruments existants et potentiels sont inventoriés ;
c. Les leçons apprises sur la mise en œuvre de ces fonds et la coordination des initiatives sont partagées et capitalisées.

## B. Termes de référence du 9ème CCR du PFBC

**1. Lieu et dates : 26-27 mai 2011 à Bujumbura, Burundi**

**2. Objectifs :**

a. Rendre compte de l'état d'avancement de la feuille de route 2010 -2012 de la facilitation ;

b. Informer les partenaires sur les contributions novatrices à la mise en œuvre du Plan de convergence ;
c. Favoriser une réflexion sur la stratégie institutionnelle de la COMIFAC face aux nouveaux défis et opportunités ;
d. Informer et échanger sur les actions des partenaires dans le sillage des décisions de Cancun et de Nagoya.

**3. Résultats attendus**

a. Les partenaires sont informés sur l'état de la mise en œuvre de la feuille de route et leurs avis et orientations sont pris en compte par la facilitation ;
b. Les stratégies pour une plus forte implication des partenaires dans la mise en œuvre du Plan de convergence sont identifiées ;
c. Les recommandations de Nagoya et de Cancun sont partagées et capitalisées ;
d. Les fonds, les instruments existants et potentiels sont inventoriés ;
e. Les leçons apprises sur la mise en œuvre de ces fonds et la coordination des initiatives sont partagées et capitalisées ;
f. Une réflexion sur la réforme des organes sous-régionaux d'appui aux écosystèmes forestiers du Bassin du Congo est engagée.

## C. Agenda Journée REDD+/Nagoya

**Journée REDD+/Nagoya du Bassin du Congo (Bujumbura : 25 mai 2011)**

**Thème «Mise en œuvre des recommandations de Cancun et de Nagoya»**

| | **Mercredi 25 mai 2011** |
|---|---|
| 8.00-9.00 | Inscriptions et Installation des participants au Comité Consultatif Régional PFBC |
| 9.00-9.30 | **Allocutions introductives** |
| | • Mot introductif du Facilitateur du PFBC<br>• Allocution de la COMIFAC<br>• Discours d'ouverture du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi |
| 9.30 – 9.40 | Exposé Liminaire « Les Enjeux des recommandations de Nagoya et de Cancun pour les pays du Bassin du Congo »<br>**(Cléto Ndikumagenge, CBFP)** |
| **Session 1** | **Mise en œuvre des Déclaration de Nagoya et de Cancun** |
| 9.40 – 10.20 | **Facilitation: Dr Denis Sonwa, CIFOR**<br>• Déclaration du Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique, M. AHMED DJOGHLAF sur la « Décennie internationale sur la diversité biologique » (**Secrétaire Exécutif CBD - Lue par le Copilote du GTBAC**)<br>• Obstacles et opportunités aux financements de la gestion durable - Collaboration potentiel PFBC – FNUF dans les questions de concessions et REDD+ **(Dr Benjamin Singer, FNUF)**<br>• Recommandation de Nagoya en action dans le Bassin du Congo – Exemple |

| | |
|---|---|
| | du GTBAC **(Dr Oko Rufin, Co-pilote GTBAC)** |
| 10.20 – 10.30 | *Échanges, discussions* |
| 10.30 – 11.00 | *Photo de Famille + Pause – Café* |
| **Session 2** | **Principaux défis du REDD+ en Afrique Centrale** |
| 11.00 – 11.40 | **Facilitation: Léonard Usongo , UICN**<br>• Tenure foncière : Un défi majeur pour la REDD+ en Afrique Centrale - Initiatives locales et sur la REDD - **(Rene Phil Oyono Représentant, RRI)**<br>• Opportunités et limites des MRV en Afrique Centrale - Development of National MRV systems with a Regional approach for the Congo Basin countries - Projet FFBC-FAO **(Dr Danae Maniatis, FAO).**<br>• Système de Monitoring des stocks de Carbone (Agro) Forestier : Expériences globales de la Plateforme ASB (**Serge Ngendakumana, ICRAF**) |
| 11.40 – 11.50 | *Échanges, discussions - Recommandations* |
| 11.50 – 12.45 | • Contribution de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique centrale) dans la mise en place d'un mécanisme de financement REDD+ dans le cadre du Fond vert (**Président de la BDEAC)**<br>• Cohérence entre les mécanismes de financements du REDD en Afrique Centrale **(Martin Tadoum, SEA COMIFAC)** |
| 12.45 – 13.00 | *Échanges, discussions - Recommandations* |
| 13.00 – 14.00 | *Pause- déjeuné* |
| **Session 3** | **Leçons apprises sur les initiatives novatrices** |
| 14.00 – 14.50 | **Facilitation : Point focal Climat Burundi, Mme Ndayishimye Renilde**<br>• Changement climatique et préservation de la biodiversité dans les paysages en Afrique centrale **(Dr Denis Sonwa, CIFOR)**<br>• Contribution des Forêts Modèles au développement de REDD+ en Afrique centrale (RAFM) - **(Dr Chimere Diaw, RAFM)** |
| *14.50 – 15.05* | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 15.05-15.45 | • De Cancun à Durban : quelles priorités pour les pays de la COMIFAC ? |

| | |
|---|---|
| | (**Vincent Kasulu Seya Makonga, Point focal Climat RDC**)<br>• Etat de la préparation du Processus REDD+ au Congo **(Georges Bounzanga , Point focal REDD Congo)** |
| *15.45 – 16.00* | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 16.00 – 16.30 | *Pause- Café* |
| **Session 4** | **Initiatives émergentes** |
| 16.30 – 17.30 | **Facilitation : Dr Chimere Diaw**<br>• Lien entre la gouvernance et le REDD+ en Afrique Centrale (Synergie entre stratégie national et stratégie sous régionale) -: **(Dr Chimere Diaw, RAFM)**<br>• Partenariat public privé dans le processus REDD - **(Alain Billand, CIRAD)**<br>• Projet GEF-BM **(Loic Braune , Banque Mondiale)**<br>• Leçons apprises des initiatives transfrontalières - **(Agostinho, UICN - Jean-Pierre AGNANGOYE, RAPAC)** |
| *17.30 – 17.40* | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 17.40 – 18.30 | **Panel des Facilitateurs de sessions : Chaque Facilitateur de session présente les grandes conclusions/recommandations de session lors du panel** |
| 17.50-18.00 | **Conclusions générales** |

## D. Ordre du jour provisoire 9ème CCR

**9ième Comité Consultatif Régional du PFBC**
**Bujumbura : 26-27 mai 2011**

| **Mercredi 25 mai 2011** | |
|---|---|
| 19.00 –21.30 | Cocktail + Soirée culturelle offerte aux participants par le pays Hôte et la Facilitation du PFBC |
| **Jeudi 26 mai 2011** | |

| | |
|---|---|
| 8.00 – 9.00 | Inscriptions et Installation des participants au Comité Consultatif Régional PFBC |
| 9.00 – 9.40 | **Allocution d'ouverture du Comité Consultatif Régional PFBC** |
| | • Mot du Facilitateur du PFBC, M. Gaston Grenier<br>• Allocution du Haut Commissaire du Canada<br>• Allocution du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi<br>• Allocution du SG de la CEEAC, M. Roger TCHOUNGUI<br>• Discours d'ouverture du Président en Exercice de la COMIFAC |
| 10.00 –10.30 | *Photo de famille + Pa u s e – Café* |
| Session 1 | **Feuille de route de la Facilitation du PFBC : De Kinshasa à Bujumbura** |
| 10.30 –10.50<br><br>10.50-11.00 | **Facilitation : SE COMIFAC**<br>• Rapport de la facilitation du PFBC - Mise en place de la feuille de route, **(Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC)**<br>• Démarche auprès de hautes instances en faveur du mécanisme autonome de financement de la COMIFAC **(Cléto Ndikumagenge, Facilitateur Délégué)** |
| 11.00 11.15 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| Session 2 | **Vers une synergie active au sein des GT COMIFAC et au sein de la CEFDHAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence** |
| 11.15 –12.00 | **Facilitation : France**<br><br>**État de mise en œuvre de la feuille de route des GT COMIFAC et de la CEFDHAC**<br>• GT BAC **(Dr Oko Rufin, Co-Pilote GTBAC)**<br>• GT CCD **(Sven Walter, Mécanisme Mondial, Facilitateur)**<br>• GT Gouvernance **(Thorsten Huber, GIZ-COMIFAC)** |
| 12.00-12.15 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 12.15 –12.45 | • La CEFDHAC après Kigali : Forces - Faiblesse - Opportunités – Menaces (**Hon. Essola, Président CPR**)<br>• Appropriation du FIPAC au niveau national - (**Point focal Burundi, REPALEAC -- Sénatrice Liberat**, **Nicayenzi)** |
| 12.45-13.00 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 13.00-14.00 | *Pause – Déjeuner* |
| Session 3 | **Résultats émergents et novateurs des partenaires en appui à la mise en œuvre des axes du plan de convergence et la feuille de route de la Facilitation: De Kinshasa à Bujumbura** |

| | |
|---|---|
| 14.00-14.45 | **Facilitation :USA**<br><br>**Présentation axé sur les résultats des contributions des partenaires à la Feuille de route et au PC**<br><br>• BAD **- Politique régionale de la BAD en Afrique centrale (Diop, BAD)**<br>• CARPE - CARPE III **(Son Nguyen, CARPE/USAID)**<br>• UICN/CARPE: Restauration des paysages **(Thaddée HABIYAMBERE, UICN/CARPE)**<br>• Initiative PPTE, Lutte contre la pauvreté et conservation de la biodiversité **(Léonard Usongo, UICN)**<br>• ICRAF : Avancées notoires en matière d'agroforesterie (**Serge Ngendakumana, ICRAF**) |
| 14.45 –15.00 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 15.00-15.45 | **Facilitation : USA**<br><br>**Présentation axée sur les résultats des contributions des partenaires à la Feuille de route et au Plan de Convergence**<br><br>• PACEBCo (**Bihini Won wa MUSITI, PACEBCo**)<br>• GIZ –Projet d'Appui à la COMIFAC **(Dietmar, GIZ-COMIFAC) -**<br>• FSC : Accent sur les progrès et perspectives et lien avec REDD **(Elie HAKIZUMWAMI, FSC)**<br>• AFD – EFBC 40: Grandes conclusions sur l'EFBC **(Alain Billand, CIRAD)**<br>• Initiatives Forêts modèles **(Dr Chimere Diaw, RAFM)**<br>• EDF, OFAC **(Carlos Deweige, Coordonnateur Régional)** |
| 15.45 –16.00 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 16.00 –16.30 | *P a u s e – Café* |
| Session 4 | **Durabilité des contributions et reformes des institutions en Afrique centrale** |
| 16.30-17.30 | **Facilitation : Allemagne**<br><br>• Rentabilité des appuis financiers des États à la COMIFAC et discussion **(Jean Marie Noiraud, JMN)**<br>• Conception et mise en œuvre des stratégies/programmes forestiers dans un contexte multi-bailleurs **(Jean Claude Soh, ACDI)**<br>• Nécessité de la mise à jour des stratégies de financement de l'économie verte (fonds fiduciaires Cameroun et RDC **(Brigitte Carr, Consultante)** |
| 17.30-18.00 | *Échanges, discussions, recommandations* |
| 18.00-18.15 | • Clarifications, TDR et instructions aux groupes de travail **(Gaston Grenier, Facilitation du PFBC)** |

| | |
|---|---|
| 18.30-20.30 | Réception offerte à la Résidence de France par **Son Excellence M. Jean LAMY, Ambassadeur de France au Burundi** |
| | **Vendredi 27 mai 2011** |
| Session 5 | **COMIFAC - Partenariat inter État de type I: Entre engagement politique et effectivité ?** |
| 8.30 –9.30 | **Facilitation : Jean Marie Noiraud**<br>• Note introductive : Les pays de l'Afrique centrale ont-ils encore besoin d'une structure sous-régionale comme celle de la COMIFAC, une réflexion stratégique? (**Jean Marie Noiraud)**<br>• Vers une vision stratégique de la COMIFAC – Conclusions préliminaires de l'audit institutionnel de la COMIFAC - Inputs des partenaires **(SE COMIFAC-avec appui UGP)**. |
| Session 6 | **Réflexions stratégiques et prospectives sur la COMIFAC, le PFBC, la CEFDHAC et les GT COMIFAC.** |
| 9.30-11.00 | **Facilitation : Jean Marie Noiraud**<br>4 Groupes de travail sous les quatre thèmes :<br>1. Vision stratégique de la COMIFAC (les éléments d'actualisation du Plan de convergence - audit institutionnel de la COMIFAC Questions suggérées : Quels sont les grands changements dans l'environnement des États de la COMIFAC dont il faudrait tenir compte pour réfléchir sur les besoins d'adaptation de l'institution pour affronter la période 2011-2020 ? Quels ajustements institutionnels pourraient être nécessaires ? (**Facilitateur : Jean Marie Noiraud, JMN – Pers. Ressources** : SE et SEA COMIFAC, DAF COMIFAC, André Tohan, Dietmar Schorlemer (GIZ)**)**<br>2. Prospective sur le PFBC et sur son fonctionnement. La vision du PFBC dans 5 ans, dans 10 ans ? Forces, faiblesses, menaces, opportunités pour une coordination et Harmonisation des interventions des partenaires plus efficace. Réflexion sur le fonctionnement du PFBC dans le futur (les CCR, les plénières, les outils de communication, la structure de la facilitation). Quelles pistes de solutions peut-on tirer des évaluations antérieures du PFBC et des ex-facilitations ? (**Facilitateur Brigitte Carr : Pers. Ressources** : Ex-Facilitation du PFBC : Ellen Shaw, Cyril Loisel, Hans Schipulle, Gaston Grenier - Darquis Gagné)<br>3. Structuration et harmonisation des GT COMIFAC - Questions suggérées : Quels modèles de fonctionnement des GT antérieur ont donné de bons résultats et pourquoi ? Quels sont les groupes de travail du SE COMIFAC que les partenaires devraient considérer appuyé en priorité ? (**Facilitateur : Jean-Pierre AGNANGOYE (RAPAC), Pers Ressources** : Sven Walter, Mécanisme Global, Dr Oko Rufin, GTBAC, Point focaux climat, Thorsten Huber (GIZ) |

| | |
|---|---|
| | 4. Dynamisation de la CEFDHAC – Mise en œuvre de la Feuille de route de Kigali Quel est le mandat de la CEFDHAC et ce qui le différencie du mandat de la COMIFAC ? Comment mettre en route la feuille de route de Kigali en tenant compte de la rareté des ressources d'appui à la CEFDHAC et aux réseaux? (**Facilitateur : Bihini Won wa MUSITI (PACEBCo), Pers. Ressource:** Hon. ESSOLA, les coordonnateurs nationaux des réseaux : REJEFAC, REFADD, RIFFEAC, REPAR, REPALEAC et Président Forum national Burundi, Leonard Usongo) |
| 11.00 -11.15 | *Pause – Café* |
| 11.15 -12.00 | • Présentation des résultats des groupes de travail<br>• Plénière et conclusions et recommandations |
| | **Prochaines échéances** |
| 12.00-12.30 | Facilitation : Cléto<br>• Point sur le Sommet des trois Bassins (Congo) et Commémoration de la Déclaration de Yaoundé -Yaoundé + 10 (**SE COMIFAC**)<br>• Evénements majeurs prévus dans la sous- région en 2011 (**Martin Normandeau, Facilitation PFBC**)<br>• Prochaine réunion du CCR et prochaine grande réunion plénière du PFBC (**Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC**)<br>• Evaluation du CCR |
| 12.30-12.45 | **Cérémonie de clôture**<br>• **Lecture des grandes conclusions du CCR (Facilitateur du PFBC)**<br>• **Discours de clôture du Président en exercice de la COMIFAC** |
| 12.45-13.45 | *Pause – Déjeuner* |
| 13.45 –17.00 | **Visites terrain - Excursion: Visite dirigée : Des Forêts - Des Hommes** |
| | Réserve de la Rusizi à l'embouchure de la rivière Rusizi dans le Lac Tanganyika.<br>• Partenariats dans la gestion du parc,<br>• Lien entre forêt et eau, forêts sèches, écotourisme, bois énergie, gestion transfrontalière |